



Bulletin Officiel

N°6164 Lundi 10 Août 2020

www.cmf.tn

— 25^{ème} Année —

ISSN 0330-7174

COMMUNIQUES DU CMF

AVIS D'OUVERTURE D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE HEXABYTE SA	2-4
INFORMATION FINANCIERE DANS LE CONTEXTE DE LA CRISE DU COVID 19	5-6
TRANSITION AUX NORMES COMPTABLES IFRS 2021	7-8

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE SANS APE

AMEN BANK	9-14
-----------	------

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE - SFBT -	15
---	----

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG -	16
---	----

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS - SOTUMAG -	17-18
--	-------

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -	19-20
--	-------

ANNEXE I

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

ANNEXE II

Liste indicative des sociétés & organismes faisant appel public à l'épargne

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

- SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG -

ANNEXE IV

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 JUIN 2020

- SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE
- FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

AVIS DU CMF

Offre Publique de Retrait -OPR-**Avis d'ouverture d'une Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA**

Par décision n° 27 du 30 juillet 2020, le Conseil du Marché Financier a déclaré recevable l'Offre Publique de Retrait sur les actions de la société HEXABYTE SA.

Le présent avis est établi sous la responsabilité de l'initiateur de l'offre et de la société visée, chacun en ce qui le concerne.

Il est porté à la connaissance du public, des actionnaires de la société HEXABYTE SA et des intermédiaires en bourse que la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions¹, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE SA (soit 92,53% du capital), lance une Offre Publique de Retrait -OPR- visant l'acquisition des actions qu'elle ne détient pas dans le capital de ladite société et ce, dans le cadre de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

I - INFORMATIONS GENERALES :**1. Présentation de la société HEXABYTE SA :**

- **Date de constitution** : 09 mai 2001.

- **Objet social** : La société a pour objet principal :

1. Assurer la fourniture de services à valeur ajoutée des télécommunications de type internet.
2. Assurer la conception, la production et la commercialisation de tous logiciels, matériels et équipements informatiques.

La société peut également :

- Procéder à la prise de participation ou d'intérêt dans toutes sociétés ou opérations quelconques par voie de fusion, apports, souscription, achat de titres et droits sociaux, constitution de sociétés nouvelles ou de toute autre manière,
- Et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou à tout autre objet similaire ou connexe.

- **Renseignements concernant le capital** :

- ✓ **Capital social** : 2 083 334 dinars.
- ✓ **Nombre total des droits de vote** : 1 931 191 droits de votes.
- ✓ **Nombre total des titres** : 2 083 334 actions.

2. Structure du capital au 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Initiateur : Société Standard Sharing Software-3S	1 889 029	90,67%	1 889 029	97,82%
SPI Nafissa	38 600	1,85%	38 600	2%
Société Hexabyte (contrat rachat d'actions)	152 143	7,30%	0	0%
Autres actionnaires : 62 actionnaires	3 562	0,17%	3 562	0,18%
TOTAL	2 083 334	100,00%	1 931 191	100,00%

¹ 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

3. Composition actuelle du conseil d'administration :

Membre	Qualité	Représentant	Mandat
Aïssa Hidoussi	Président	Lui-même	2019-2021
Naceur Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Zeineb Bhira épouse Hidoussi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Rafiaa Bhira épouse Harzallah	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Mohammed Dimassi	Administrateur	Lui-même	2019-2021
Ines Zalila	Administrateur	Lui-même	2019-2021

4. Transactions récentes :

Les transactions réalisées sur les actions Hexabyte depuis le 22 Juillet 2020 (date de clôture de l'OPA obligatoire) s'établissent comme suit :

Séance	Cours en dinars	Volume traité	Capitaux échangés en dinars
28/07/2020	7,550	3'	22,650

5. Situation financière de la société :**a- Etats financiers individuels de la société Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :**

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

b- Etats financiers consolidés du Groupe Hexabyte arrêtés au 31 décembre 2019 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6086 du vendredi 17 avril 2020.

c- Indicateurs d'activité trimestriels de la société Hexabyte arrêtés au 30 juin 2020 :

Cf Bulletin Officiel du CMF N° 6150 du lundi 20 juillet 2020.

II - CARACTERISTIQUES DE L'OFFRE**1. Présentation de l'initiateur :**

Il s'agit de la société Standard Sharing Software-3S, détenant de concert 1 927 632 actions, représentant 99,82% des droits de vote de la société HEXABYTE (soit 92,53% du capital).

2. But de l'Offre Publique de Retrait et intentions de l'initiateur de à l'égard de la société visée :

Suite à l'opération d'OPA obligatoire portant sur le reste du capital de la société HEXABYTE et à la séance de Bourse du 28 Juillet 2020, la société Standard Sharing Software-3S détient de concert avec la Société de Promotion Immobilière NAFISSA 1 927 632 actions² représentant 92,53% du capital de la société HEXABYTE (99,82% des droits de vote).

Le reliquat détenu par le public, se limitant à 0,17% du capital, est insuffisant pour l'élaboration d'un marché. Ainsi, la société Standard Sharing Software-3S se propose de racheter les actions restantes et de retirer HEXABYTE de la cote de la Bourse.

Après le retrait d'HEXABYTE de la cote de la Bourse et dans le but d'en simplifier la gestion, **3S procédera à la transformation de la structure juridique de la SA Hexabyte pour en faire une SARL.**

3. Intermédiaire en bourse chargé de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES -intermédiaire en bourse- sis 25, rue Dr Calmette, Mutuelle ville -1082- Tunis, est chargé de la réalisation de l'opération.

4. Nombre de titres visés par l'offre :

3 559 actions représentant **0,17%** du capital de la société HEXABYTE (**0,18%** des droits de vote).

5. Prix de l'offre :

7,550 dinars l'action de nominal 1 dinar.

¹ 3 actions Hexabyte acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S.

² 1 927 629 actions détenues à la date de clôture de l'OPA obligatoire, soit le 22 Juillet 2020, auxquelles s'ajoutent 3 actions acquises en Bourse par la société Standard Sharing Software-3S pendant la séance du 28 Juillet 2020.

- Suite -

6. Méthodes d'évaluation et éléments retenus pour l'appréciation du prix des actions de la société visée :

Le prix retenu est le prix de réalisation de l'opération d'acquisition de bloc de contrôle et de l'OPA obligatoire.

7. Période de validité de l'offre :

L'OPR est ouverte pendant 21 séances de bourse, du **mercredi 05 août 2020** au **vendredi 04 septembre 2020** inclus.

8. Engagement de l'initiateur de l'offre :

La société Standard Sharing Software-3S, initiatrice de l'OPR se déclare unique acquéreuse des actions mises en vente lors de la réalisation de l'opération et s'engage pendant la période de validité de l'offre à acquérir la totalité des actions de la société HEXABYTE qui seront offertes à la vente sur le marché de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

9. Engagement de l'intermédiaire en bourse chargé de la réalisation de l'opération :

COFIB CAPITAL FINANCES, intermédiaire en Bourse, représenté par son Directeur Général Monsieur Karim ABDELKAFI, garantit irrévocablement la teneur des engagements pris pour l'exécution de cette offre dans les conditions sus-indiquées.

10. Transmission des ordres :

Les actionnaires désirant répondre à cette OPR peuvent présenter leurs ordres à l'intermédiaire en bourse de leur choix, durant la période de validité de l'offre.

11. Résultat de l'Offre :

A l'expiration du délai de validité de l'offre, la société Standard Sharing Software-3S informera la BVMT du nombre de titres HEXABYTE acquis pendant cette période. La BVMT communiquera au CMF un état récapitulatif détaillé sur le résultat de l'OPR qui fera l'objet d'un avis qui paraîtra aux Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF.

A l'issue de l'OPR et quel que soit son résultat, la radiation du marché principal de la cote de la bourse de l'ensemble des actions de la société HEXABYTE ainsi que son déclassement de la catégorie des sociétés faisant appel public à l'épargne seront prononcés.

La cotation en bourse de HEXABYTE reprendra à partir du mercredi 05 août 2020.

COMMUNIQUE DU CMF

Avec l'amélioration relative de la situation sanitaire en Tunisie et compte tenu des conséquences économiques attendues de la pandémie de COVID 19, le Conseil du Marché Financier se mobilise pour accompagner les sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, afin de faire face à l'éventuelle complexité liée à la mise en œuvre de la réglementation sur l'information financière.

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés à suivre les meilleures pratiques en matière de communication financière permettant de promouvoir la confiance des investisseurs.

Ainsi et eu égard au contexte COVID 19, qui rend nécessaires des divulgations spécifiques, détaillées et plus importantes d'informations significatives ainsi qu'une réponse de la part des organes de gouvernance aux circonstances évolutives, le CMF a procédé à une relance par courrier aux sociétés concernées afin de rappeler les éléments à prendre en considération lors de la publication des états financiers intermédiaires ainsi qu'au niveau de l'information permanente à divulguer.

Les sociétés cotées ont été appelées à informer au niveau de leurs états financiers au 30 juin 2020 sur les hypothèses et les jugements retenus, une attention particulière devant être accordée à l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Dans ce cadre et compte tenu des difficultés accrues d'implication de jugements et d'estimations liées au contexte COVID, le CMF a rappelé l'importance du rôle primordial attribué aux comités permanents d'audit, de veille à la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Aussi, les dites sociétés ont été invitées à inclure au niveau de leurs états financiers semestriels, une information relative notamment à l'impact du COVID 19 sur l'activité, la situation financière et les performances, ainsi que sur les mesures gouvernementales de soutien dont elles ont bénéficié le cas échéant.

- Suite -

L'information communiquée sur l'impact de la pandémie du COVID 19 devant être régulièrement mise à jour, avec les données les plus récentes relatives aux conséquences de cette crise sur la situation financière et sur les perspectives d'avenir.

Le CMF a appelé également les sociétés à la plus grande transparence concernant l'information divulguée sur le marché. Par conséquent, les émetteurs ont été encouragés à porter une attention particulière à leurs obligations d'information continue relative notamment aux répercussions connues et anticipées de la pandémie ainsi qu'à, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres.

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, aux banques et aux établissements financiers*, aux sociétés d'assurance et de réassurance ; qu'en vertu de la décision de l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, les institutions sus indiquées sont appelées à établir leurs **états financiers consolidés** selon les normes internationales d'information financière (IFRS) à partir du 1^{er} janvier 2021.

A cet effet, les sociétés et établissements concernés sont appelés dès à présent, à mettre en place un plan d'actions, détaillant les étapes nécessaires pour l'implémentation du nouveau référentiel comptable qui sera adopté. Ce plan doit être approuvé par le conseil d'administration ou le conseil de surveillance de l'institution, qui sera assisté par le comité permanent d'audit.

Chaque institution concernée, doit veiller à la constitution d'un comité ou d'un groupe de travail pour le suivi et la supervision de l'exécution dudit plan. Ledit comité rend compte de ses travaux directement au conseil d'administration ou au conseil de surveillance et doit inclure au minimum des responsables des unités chargées du système d'information, du service comptable et financier, du service audit interne et des représentants des sociétés du groupe.

Ce comité sera chargé notamment de :

- Mettre en place le plan d'actions ci-dessus indiqué et l'échéancier d'exécution dudit plan ;
- Recenser les difficultés d'application du nouveau référentiel et les divergences avec le référentiel existant ;
- Préparer une étude d'impact traduisant l'effet de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière du groupe.

(*) Les établissements financiers qui font appel public à l'épargne.

- Suite -

Les sociétés et établissements concernés, sont appelés à informer **régulièrement le CMF de l'état d'avancement desdits travaux.**

Aussi les institutions susvisées, sont encouragées à suivre les meilleures pratiques d'information financière pendant la période de transition entre les normes comptables locales et les normes internationales IFRS applicables à compter de 2021.

Il est à signaler, qu'en cas de difficultés ou d'incertitudes, dans la mise en application du référentiel IFRS et afin de se prononcer sur les traitements appropriés, les sociétés concernées sont appelées à consulter le Conseil National de la Comptabilité, organisme chargé, de par les dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable, d'examiner et de donner son avis sur l'application des normes comptables et de traiter les questions relatives à la comptabilité.

Aussi, les sociétés susvisées sont appelées, à exposer au niveau du rapport annuel relatif à l'exercice 2019, les principales dispositions prises pour assurer le succès du projet de transition vers les normes IFRS et le degré d'avancement dudit projet. Cette description pourra comprendre, les mesures générales prises pour traiter les problématiques opérationnelles et de contrôle, ainsi que les risques et incertitudes susceptibles d'affecter l'activité et engendrés par le changement de référentiel comptable.

Enfin lesdites sociétés sont invitées à organiser des communications financières au cours de l'année 2020, à l'attention des différents professionnels de la place afin d'éclairer le public sur les principales divergences d'ores et déjà identifiées entre les méthodes comptables actuellement suivies et celles qui seront adoptées en 2021, ainsi que sur l'impact de l'adoption du référentiel IFRS sur la situation financière du groupe.

AVIS DES SOCIETES

**Emission d'un emprunt obligataire subordonné
sans recours à l'appel public à l'épargne**



بنك الأمان
AMEN BANK

Société Anonyme au capital de 132 405 000 dinars divisé en 26 481 000 actions de nominal 5 dinars

Siège social : Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

Identifiant unique : 0000221M

Tél : 71 148 000 - Fax : 71 833 517

E-mail : amenbank@amenbank.com.tn

Objet social : Exercice de la profession bancaire notamment par la mobilisation de l'épargne et l'octroi des crédits

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE

SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE
--

« AMEN BANK SUBORDONNE 2020-2 »
--

DE 20 000 000 DINARS SUSCEPTIBLE D'ETRE PORTE A UN MAXIMUM DE 40 000 000 DINARS
--

PRIX D'EMISSION : 100 DINARS

1. Décisions à l'origine de l'émission de l'emprunt obligataire:

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le 30/06/2020 a autorisé l'émission d'emprunts sous forme Obligataire ou autres pour un montant ne dépassant pas 300 millions de dinars, et a donné au Directoire les pouvoirs nécessaires pour fixer les montants successifs, les modalités pratiques et les conditions des émissions précitées.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020.

Usant de ces pouvoirs, le Directoire d'Amen Bank, a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel par obligation subordonnée
Catégorie A	5 ans	9,50% et/ou TMM+2,75%	Amortissement Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année et Intérêts Trimestriels à partir du 1 ^{er} trimestre
Catégorie B	5 ans	9,75% et/ou TMM+2,95%	Amortissement et Intérêts In Fine (Coupon unique)

- Suite -

2. Renseignements relatifs à l'émission :

2-1 Montant de l'emprunt:

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 20 Millions de dinars divisé en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal susceptible d'être porté à un maximum de 40 Millions de dinars divisé en 400 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant définitif de l'emprunt «Amen Bank Subordonné 2020-2» fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

2-2 Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21/07/2020** aux guichets d'AMEN INVEST, intermédiaire en Bourse, et seront clôturées au plus tard le **23/09/2020**. Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de 40 Millions de Dinars est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 Millions de dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **23/09/2020**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/10/2020** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

2-3 But de l'émission :

Le but de la présente émission est de :

- Préserver l'adéquation entre les maturités et les taux des ressources et des emplois de la banque en adossant des ressources longues à des emplois longs.
- Renforcer davantage les fonds propres nets de la Banque en application de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17/12/1991 qui fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composants des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire sus-visée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

3. Caractéristiques des titres émis :

3-1 Nature, forme et délivrance des titres

La législation sous laquelle les titres sont créés : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance).

De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le Code des Sociétés Commerciales, livre 4, titre1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.

Dénomination de l'emprunt : « Amen Bank Subordonné 2020-2 ».

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations: Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.

- Suite -

Catégorie des titres : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites délivrée par l'intermédiaire en Bourse AMEN INVEST.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

3-2 Prix de souscription et d'émission

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

3-3 Date de jouissance des titres en intérêts

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre de la présente émission portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 23/09/2020, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées est fixée au 23/09/2020, soit la date limite de clôture des souscriptions.

3-4 Date de règlement :

Les obligations subordonnées sont payables en totalité à la souscription.

3-5 Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans avec amortissement annuel et paiement trimestriel des intérêts:

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 275 points de base. Les 12 mois à considérer vont :

- ✓ du mois de décembre de l'année N-1 au mois de novembre de l'année N pour l'échéance du 23/12 ;
- ✓ du mois de mars de l'année N-1 au mois de février de l'année N pour l'échéance du 23/03 ;
- ✓ du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N pour l'échéance du 23/06 ;
- ✓ du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N pour l'échéance du 23/09.

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,50% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans (coupon unique) :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,95% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de septembre de l'année N-1 au mois d'août de l'année N.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

- Suite -

Taux fixe : Taux annuel brut de 9,75% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Une obligation à coupon unique est un titre dont le remboursement s'effectue à l'échéance uniquement avec le paiement des intérêts capitalisés.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

3-6 Amortissement et remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie A feront l'objet d'un amortissement annuel de 20 DT par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commence à la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie B feront l'objet d'un remboursement coupon unique in fine à l'échéance.

L'emprunt sera amorti en totalité le 23/09/2025 pour la catégorie A et B.

3-7 Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

3-8 Paiement :

Pour la catégorie A :

- ✓ Le paiement trimestriel des intérêts sera effectué à terme échu le 23 décembre, le 23 mars, le 23 juin et le 23 septembre;
- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le 23 septembre de chaque année ;

Le premier paiement des intérêts aura lieu le **23 /12/2020** pour la catégorie A ;

La dernière échéance est prévue pour le **23/09/2025** pour la catégorie A.

Pour la catégorie B : Remboursement à l'échéance (coupon unique).

- ✓ Le remboursement du capital dû sera effectué à terme échu le **23/09/2025** ;
- ✓ Pour la catégorie B, les intérêts sont capitalisés et payés à l'échéance le **23/09/2025**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital pour les deux catégories seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

3-9 Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui à une date donnée, égalise à ce taux, et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 9,50% l'an pour la catégorie A, et de 9,75% pour la catégorie B pour le présent emprunt subordonné.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juin 2020 à titre indicatif, qui est égale à 7,525%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt pour la catégorie A et B, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,275% pour la catégorie A et 10,479% pour la catégorie B. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,75% pour la catégorie A et de 2,954% pour la catégorie B, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Suite -

3-10 Durée totale :

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon deux catégories :

- Catégorie A : sur une durée de vie totale de 5 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : sur une durée de vie totale de 5 ans (Coupon unique)

3-11 Durée de vie moyenne :

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : 3 ans (amortissement annuel)
- Catégorie B : 5 ans (Coupon unique)

3-12 Duration (souscription à taux fixe) :

La duration pour les obligations du présent emprunt obligataire subordonné est de :

- Catégorie A : à taux fixe de 9,50% est de 2,573 années
- Catégorie B : à taux fixe de 9,75% est de 5 années

3-13 Mode de placement :

Il s'agit d'un **placement privé**. L'émission de cet emprunt se fera **sans recours à l'Appel Public à l'Epargne**. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

3-14 Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. **Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.**

3-15 Rang de la créance et maintien de l'emprunt à son rang

✓ **Rang de créance** : En cas de liquidation de l'AMEN BANK, le remboursement du nominal des obligations subordonnées de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés et/ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement du nominal des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur, proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 et suivants du code des sociétés commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

✓ **Maintien de l'emprunt à son rang** : L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

3-16 Garantie

Le présent emprunt subordonné ne fait l'objet d'aucune garantie.

3-17 Notation

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

- Suite -

3-18 Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations subordonnées de l'«Emprunt Subordonné Amen Bank 2020-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par **Amen Invest-Intermédiaire** en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligation y afférentes.

3-19 Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

3-20 Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

3-21 Mode de représentation des porteurs des obligations subordonnées:

Même mode de représentation que les porteurs d'obligations ordinaires.

3-22 Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce, en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ✓ **Nature du titre :** L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis, ou contractés ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (clause de subordination)
- ✓ **Qualité de crédit de l'émetteur :** Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

3-23 Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie - SFBT –

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi (ex boulevard de la Terre) – Centre Urbain Nord- 1082 Tunis-

Les actionnaires de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie qui détiennent individuellement au plus 0,5 % du capital de la société, pour les personnes physiques, et au plus 5% du capital de la société, pour les institutionnels, sont convoqués en assemblée spéciale pour le lundi 7 septembre 2020 à 9 H.00 au siège social de la société sis au 5, boulevard Mohamed El Béji Caïd Essebsi (ex boulevard de la terre) - Centre urbain nord - 1082 TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Election de l'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires au Conseil d'Administration.

La liste des candidats retenus est mise à la disposition des actionnaires au siège social pour consultation.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2019 le **Mercredi 2 Septembre 2020 à 10h00 heures** au siège de la « SOTUMAG » - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- 1) Examen des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.
- 2) Examen des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2019.
- 3) Approbation des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.
- 4) Affectation des bénéfices de l'exercice 2019.
- 5) Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2019
- 6) Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

Projet de résolutions de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » à soumettre à l'approbation de son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 2 septembre 2020.

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2019, approuve les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2019.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2019, approuve les conventions mentionnées dans le dit rapport.

TROISIEMME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion de l'exercice 2019.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration relative à l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2019 comme suit:

- Bénéfice net de l'Exercice 2019 :	4.705.104,590D
- Résultats reportés	244,933 D
<u>1^{er} Reliquat</u>	<u>4.705.349,523 D</u>
- Fonds Social (4.705.104,590X 10%)	<470.510,459>D
<u>2^{ème} Reliquat :</u>	<u>4.234.839,064 D</u>
- Dividendes (14%) =	<1.848.000,000>D
<u>3^{ème} Reliquat :</u>	<u>2.386.839,064D</u>
- Réserves extraordinaire =	<2.386.000,000>D
- Report à nouveau	839,064 D

La distribution des bénéfices ne concernent pas les exercices antérieurs à l'année 2019.

- Suite -

Les dividendes distribuées relatives à l'exercice 2019 ont été fixés à 14 % du capital de la société soit 0,140 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée et composant le capital (13.200.000 Dinars).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de « TUNISIE CLEARING ».

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la fixation des jetons de présence de l'année 2019 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au Président Directeur Général ou à son représentant ou au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR - TUNISAIR -
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La Société Tunisienne de l'Air - TUNISAIR - publie, ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 2^{ème} trimestre 2020.

Indicateurs d'activité	Unité	2 ^{ème} TR 2020	2 ^{ème} TR 2019	1 ^{er} semestre 2020	1 ^{er} semestre 2019	2019 (provisoire)
Nombre de passagers transportés (6)	Passager	23 131	864 746	580 321	1 646 492	3 450 434
<i>Régulier + supplémentaire</i>	<i>Passager</i>	<i>23 131</i>	<i>798 297</i>	<i>563 051</i>	<i>1 556 413</i>	<i>3 185 825</i>
<i>Charter + pèlerinage</i>	<i>Passager</i>	<i>0</i>	<i>66 449</i>	<i>17 270</i>	<i>90 079</i>	<i>264 609</i>
Nombre d'heures de vol Charter	Heures	16	1 840	660	2 573	5 785
Nombre d'heures de vol louées	Heures	0	255	0	439	1 722
Passagers -Kilomètres Transportés (PK T)	Milliers	39 092	1 420 956	980 751	2 718 092	5 523 205
Sièges-Kilomètres Offerts (SKO)	Milliers	66 944	1 916 640	1 357 466	3 596 139	7 308 068
Coefficient de remplissage	%	58,4%	74,1%	72,2%	75,6%	75,6%
Coefficient de chargement	%	58,0%	71,6%	65,3%	73,4%	72,4%
Tonnage Fret et poste	Tonne	460	2 041	1 762	3 809	7 417
Tonnes-kilomètres transportées	Tonne Kilometre	7 672	147 441	106 878	282 319	570 305
Tonnes-kilomètres offertes	Tonne Kilometre	13 238	205 789	163 598	384 620	787 671
Part du Marché*	%	*	33,8%	*	36,9%	30,4%
Ponctualité Flotte	%	46,0%	41,8%	41,0%	39,3%	40,0%
Utilisation Flotte*	Heures/jour/ avion	*	9,40	*	8,81	8,72
Recette moyenne / passager (vols réguliers) (5)	Dinars	619	383	371	364	366
Recette moyenne / heures de vol (charters)	Dinars	0	15 332	14 585	14 299	13 690
Revenus du transport par catégorie (3) (4)	MD	19,121	416,189	282,034	775,539	1 595,193
<i>Activité régulière + supplémentaire (3) (4)</i>	<i>MD</i>	<i>16,359</i>	<i>376,185</i>	<i>263,306</i>	<i>716,512</i>	<i>1 449,197</i>
<i>Activité charter + pèlerinage *(3)</i>	<i>MD</i>	<i>0,000</i>	<i>30,987</i>	<i>8,159</i>	<i>41,720</i>	<i>111,136</i>
<i>activité fret+poste*(3)</i>	<i>MD</i>	<i>2,762</i>	<i>9,017</i>	<i>10,569</i>	<i>17,307</i>	<i>34,860</i>
Dépense assistance commerciale	MD	7,343	26,000	26,543	51,507	126,596
Dépenses Assistance Catering (3)	MD	0,240	9,688	6,525	18,655	38,132
Redevances Aéroportuaires (3)	MD	25,646	100,742	103,152	196,901	429,840
Loyer Avions	MD	0,000	5,720	0,000	7,294	35,458
Assurances Avions	MD	2,253	2,417	4,862	4,796	9,566
Charges d'entretien et réparation (3)	MD	8,189	7,120	18,005	18,583	71,882
Dépenses Carburants (3)	MD	2,804	109,390	63,981	198,572	398,058
Charges de personnel (2) (6)	MD	42,507	54,442	93,670	110,353	238,570
Amortissements Avions (3)	MD	24,899	29,504	49,897	59,879	120,192
Effectif	Employé	3 510	3 746	3 510	3 746	3 708
Nombre d'avions en exploitation	Avion	28	28	28	28	28
<i>Avions Propriété de Tunisair</i>	<i>Avion</i>	<i>21</i>	<i>21</i>	<i>21</i>	<i>21</i>	<i>21</i>
<i>Avions en Leasing</i>	<i>Avion</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>	<i>7</i>
Liquidité et équivalents de liquidité	MD	109,550	113,903	109,550	113,903	86,401
Endettement	MD	978,837	989,060	978,837	989,060	941,260
Charges Financières	MD	0,697	8,133	6,002	14,278	28,019
Redevances de leasing (principal)	MD	23,859	24,530	47,177	49,880	96,577
Produits financiers (3)	MD	0,000	0,022	0,012	0,083	0,126

- Suite -

Remarques

*La part de marché et l'utilisation flotte non mesurées suite à la fermeture de l'espace le 16 mars 2020.

(1) Les chiffres relatifs aux rubriques ci-après sont élaborés en terme de flux financiers (encaissements décaissements) à partir de source extra-comptable:

- Liquidités et équivalents de liquidité
- Redevances de leasing
- Charges financières
- Produits financiers

(2) Salaires et charges salariales payés sur la période.

(3) Les chiffres du 2ème trimestre 2019 ont été rectifiés compte tenu des réalisations effectives.

(4) Les revenus du transport par catégorie comportent les redevances d'embarquement et de sécurité collectées.

(5) La Recette Moyenne / passager (vols réguliers) est calculée sur la base des recettes hors taxes et redevances collectées.

(6) Calcul basé sur des données réelles de janvier à mai 2020 et provisoires pour juin 2020.

Les réalisations du deuxième trimestre 2020 comparées à celles de la même période de 2019 dégagent les tendances suivantes :

1/ La diminution du nombre de passagers toutes activités confondues de 97 % dûe à la crise du COVID 19.

2/ La baisse des revenus du transport de 95%.

3/ La réduction des charges de personnel de 22%.

4/ La diminution conséquente des charges financières due au report de toutes les échéances bancaires (suite Covid 19).

5/ La baisse des dépenses carburant avion de 97% suite à l'arrêt quasi-total de l'activité commerciale entre le 18 mars et le 26 juin 2020.

2020 - AS - 1016

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
4^{ème}Tranche - Lot B6 Tunis 1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92		188,603	194,953	195,026	
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07		128,808	133,091	133,141	
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99		108,693	111,842	111,882	
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17		114,417	118,720	118,772	
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01		112,884	116,566	116,612	
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18		108,832	113,628	113,686	
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08		109,304	112,480	112,518	
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92		45,027	45,980	45,994	
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94		31,415	32,446	32,457	
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09		105,929	109,789	109,842	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07		16,707	17,190	17,196	
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		121,384	124,216	124,256	
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08		1,159	1,170	1,170	
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17		111,984	116,025	116,078	
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15		11,040	11,364	11,368	
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07		156,564	163,104	163,169	
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07		11,084	11,365	11,370	
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
18	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06		1,742	1,800	1,802	
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
19	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93		60,901	62,338	62,358	
20	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94		129,454	130,370	130,319	
21	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01		112,135	106,768	106,419	
22	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20		-	103,502	103,547	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
23	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		136,744	131,749	131,383	
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08		510,165	505,465	504,536	
25	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08		128,967	124,607	123,973	
26	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08		135,741	120,633	120,659	
27	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08		130,499	125,507	125,545	
28	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09		112,462	107,315	107,347	
29	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09		109,116	98,611	98,223	
30	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08		179,510	166,304	165,929	
31	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10		96,478	91,554	91,874	
32	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11		118,731	120,543	120,577	
33	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		169,247	160,149	159,614	
34	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14		144,657	143,535	142,855	
35	FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15		103,478	92,444	92,601	
35	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07		22,654	21,084	21,035	
36	STB EVOLUTIF FCP *	STB FINANCE	19/01/16		92,975	89,002	88,592	
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
37	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04		2087,476	2101,230	2110,522	
38	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08		129,316	121,168	122,045	
39	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09		201,273	188,318	192,218	
40	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09		17,721	16,538	16,798	
41	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06		2,784	2,739	2,774	
42	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06		2,466	2,464	2,493	
43	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14		75,837	65,788	66,812	
44	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09		1,164	1,146	1,167	
45	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15		1,226	1,258	1,259	
46	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15		1,166	1,166	1,174	
47	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15		1,137	1,124	1,133	
48	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15		118,999	110,912	112,166	
49	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08		131,708	130,515	131,205	
50	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17		1133,301	1085,248	1104,020	
51	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17		11,951	12,313	12,579	
52	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	BIAT ASSET MANAGEMENT	06/11/17		10,127	9,463	9,668	
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>								
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00		93,956	83,100	83,052	
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2019	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
54	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	21/04/20	5,271	109,695	107,398	107,436
55	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	29/05/20	5,838	102,952	99,268	99,295
56	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	29/05/20	3,949	106,235	105,666	105,714
57	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	18/05/20	5,498	104,788	102,841	102,882
58	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	29/05/20	6,557	106,654	104,375	104,433
59	SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	29/05/20	4,926	108,650	107,387	107,431

60	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/20	5,504	106,238	104,171	104,213
61	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	24/04/20	5,033	103,341	101,428	101,464
62	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/20	3,119	103,510	102,229	102,249
63	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	06/04/20	6,190	107,338	105,038	105,077
64	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/20	6,607	109,277	106,884	106,937
65	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	29/05/20	4,325	105,949	104,094	104,129
66	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/20	3,894	104,849	103,376	103,408
67	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	12/06/20	5,154	104,910	103,018	103,059
68	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/20	4,602	105,102	103,032	103,048
69	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/20	5,870	104,538	102,184	102,229
70	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/20	3,816	106,500	105,304	105,341
71	SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	18/05/20	5,930	104,751	102,365	102,408
72	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/20	5,451	104,017	101,928	101,970
73	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/20	4,191	106,872	105,406	105,443
74	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	11/05/20	4,167	103,322	101,614	101,646
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
75	FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/20	3,789	105,166	105,535	105,573
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	5,877	105,649	103,522	103,546
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,827	106,572	105,221	105,252
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78	FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	29/05/20	8,589	110,621	108,050	108,299
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	21/04/20	1,398	62,748	58,011	58,075
80	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/20	1,432	96,337	88,757	88,568
81	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	06/04/20	0,761	18,466	18,399	18,314
82	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	12/06/20	11,049	302,994	277,132	275,841
83	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/20	40,291	2323,978	2112,592	2114,557
84	SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	13/05/20	3,091	74,850	72,667	72,478
85	SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	12/05/20	2,288	57,242	55,815	55,807
86	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	113,302	106,194	106,046
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	05/05/20	0,323	11,494	11,313	11,325
88	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	05/05/20	0,289	13,700	12,849	12,833
89	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	18/05/20	0,397	16,225	14,558	14,536
90	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	18/05/20	0,469	13,957	12,935	12,938
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	29/05/20	6,174	154,051	148,049	148,080
92	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,038	8,618	8,617
93	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	28/05/20	5,692	116,092	100,790	100,622
94	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	89,378	76,561	76,233
95	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	93,397	77,410	77,003
96	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/20	3,901	98,086	98,569	98,618
97	UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	08/04/20	1,830	98,741	87,214	87,062
98	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	9,984	9,393	9,405
99	FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	17/02/20	2,167	96,139	90,879	90,531
100	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	21/04/20	3,510	153,406	139,334	139,089
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
101	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	29/05/20	1,325	105,212	94,160	95,845
102	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	29/05/20	0,695	114,873	111,815	112,158
103	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	120,725	111,059	112,690
104	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,092	191,573	183,506	186,126
105	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	3,543	179,797	170,688	171,970
106	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	18/05/20	4,376	161,038	163,451	165,125
107	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	18/05/20	0,213	23,160	22,171	22,601
108	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	144,945	134,470	136,470
109	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	138,623	136,243	136,659
110	TUNISIAN EQUITY FUND **	UGFS-NA	30/11/09	28/05/19	80,346	En liquidation	En liquidation	En liquidation
111	FCP SMART EQUITY 2 **	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	19/05/20	34,146	1037,520	En liquidation	En liquidation
112	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	29/05/20	202,368	5860,990	5152,445	5206,668
113	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	5281,119	5123,862	5219,224
114	FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	29/05/20	3,269	90,737	83,140	84,275
115	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS	12/11/18	29/05/20	246,769	5065,783	4355,595	4385,121
116	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	28/04/20	0,143	9,947	9,810	9,989
117	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/20	9,216	165,770	158,355	159,271
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	29/05/20	4,702	120,893	125,211	123,826
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	20/04/20	293,487	11 311,257	10130,168	10339,527

* Initialement dénommé FCP AL HIKMA

** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société Tunisie Valeurs, la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. BH ASSUANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
10. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
11.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
12.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
13. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
14. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
15. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
16.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
17.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
18. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
19. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
20. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
21. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
22.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
23.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188

32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
38. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
39. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
40. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
41. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
42. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
43. Société Immobilière et de Participations "SIMPAPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
44. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
45. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
46. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
47. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
48. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
49. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
50. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
51. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
52. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
53. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
54. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
55. Société Tunisienne d'Equiptement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
56. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
57. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
58. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
59.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
60. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
61. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
62. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
63. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
64. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
65. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
67. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouria, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	
39. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
40. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
41. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia -1153 Manouba-	71 550 711
42. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
43. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
44. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
49. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
50. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri -Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
51. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
52. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
53. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
54. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
55. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
56. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila -Sfax El Jadida-	74 401 510
57. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
58. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

59.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
60. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
66.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
67.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
68.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
69.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
70.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
71.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
4	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
7	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
13	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
14	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
16	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
18	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
19	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
20	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
21	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
22	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
23	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis
24	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis

25	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
26	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
28	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
29	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
30	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
32	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
40	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
41	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
43	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
44	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
49	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
50	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
52	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
53	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

54	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR : 28/07/2020

82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIU OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
92	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
93	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
99	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
107	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
108	TUNISIAN EQUITY FUND (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis

110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba- 1000 Tunis
120	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V- Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	ANAVA SEED FUND	Flat6Labs Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
6	CDC AMORÇAGE	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	Capital'Act Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
8	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR IntilaQ For Excellence	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB Manager	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	21, Rue de l'Artisanat – Zone Industrielle Charguia II - Tunisie

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Tunisienne des Marchés de Gros

« SOTUMAG »

Siège social : Route Naâssen Bir Kassâa 2059 Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2019 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 2 septembre 2020. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr Ali Ben MOHAMED.

BILAN			
AU 31 DECEMBRE 2019			
(chiffres arrondis au dinar tunisien)			
Actifs	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	309 330	294 654
(-) Amortissements		-299 635	-289 170
		9 695	5 484
Immobilisations corporelles	2	39 046 668	39 162 082
(-) Amortissements		-26 710 354	-25 670 556
		12 336 314	13 491 526
Immobilisations financières	3	449 226	481 747
(-) Provisions			
		449 226	481 747
Total des actifs immobilisés		12 795 235	13 978 757
Total des actifs non courants		12 795 235	13 978 757
ACTIFS COURANTS			
Stocks		107 250	91 678
(-) Provisions		-18 342	-24 171
		88 908	67 507
Clients et comptes rattachés	4	520 767	389 702
(-) Provisions		-388 287	-374 677
		132 480	15 025
Autres actifs courants	5	1 079 090	854 708
(-) Provisions		-30 314	-27 348
		1 048 776	827 360
		224 382	
		-2 966	
Placements et autres actifs financiers	6	16 100 000	12 100 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 569 577	606 545
Total des actifs courants		18 939 741	13 616 437
Total des actifs		31 734 976	27 595 194

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2019
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Capitaux propres et passifs			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	13 200 000	13 200 000
Réserves	9	6 586 772	4 993 902
Résultats reportés		245	467
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres avant résultat		21 733 517	20 140 869
Résultat de l'exercice		4 705 105	3 186 420
Total des capitaux propres avant affectation		26 438 622	23 327 289
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	318 962	313 201
Total des passifs non courants		318 962	313 201
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	12	1 151 944	1 318 787
Autres passifs courants	13	3 825 448	2 635 917
Total des passifs courants		4 977 392	3 954 704
Total des passifs		5 296 354	4 267 905
Total des capitaux propres et des passifs		31 734 976	27 595 194

ETAT DE RESULTAT
AU 31 DECEMBRE 2019
(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Produits d'exploitation			
Revenus	14	14 079 156	12 274 279
Autres produits d'exploitation	15	6 198	68 348
Production immobilisée	16	14 676	0
Total des produits d'exploitation		14 100 030	12 342 627
Charges d'exploitation			
Variation de stocks		-15 572	7 048
Achats marchandises		142 109	143 041
Achats d'approvisionnements consommés		596 327	598 961
Charges de personnel		6 624 284	6 427 327
Dotations aux amortissements et provisions		1 348 646	1 549 216
Autres charges d'exploitation		1 009 071	1 005 650
Total charges d'exploitation	17	9 704 865	9 731 243
Résultat d'exploitation		4 395 165	2 611 384
Produits de placements nets	18	1 639 055	954 187
Autres pertes ordinaires	19	-455	-308
Autres gains ordinaires	20	329 227	725 837
Résultat des activités ordinaires avant impôts		6 362 992	4 291 100
Impôts sur les bénéfices	21	-1 657 887	-1 104 680
Résultat des activités ordinaires après impôts		4 705 105	3 186 420
		0	0
Résultat net de l'exercice		4 705 105	3 186 420

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

AU 31 DECEMBRE 2019

(Exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		4 705 105	3 186 420
Ajustement: (ni encaiss.ni décaiss.)			
<i>Amortissements et provisions</i>		1 348 646	1 549 216
<i>Reprise sur provision</i>		-6 198	-68 348
Variation des stocks	22	-15 572	7 048
Variation des clients	23	-131 065	-98 522
Variation des autres actifs	24	-224 382	-10 903
Variation des passifs courants	25	1 112 296	579 650
Plus values /cession d'immobilisations		-61 895	0
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		6 726 935	5 144 561
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Décaiss. provenant de l'acquisition d'immob. Corp. et incorp	26	-271 027	-1 236 789
Encaiss. provenant de cession d'immobilisations corporelles		61 895	0
Réduction de valeur /sortie d'immob.corp.		331	280
Encaiss provenant du remb. des prêts aux personnels	27	139 510	119 454
Décais provenant du l'octroi des prêts aux personnels	27	-206 989	-142 169
Reclass.échéance moins 1an Emprunt National 2014	27	100 000	100 000
Placement financier long terme	27	0	2 500 000
Variation des cautionnements reçus	28	5 761	-908
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-170 519	1 339 868
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissement Subv. d'investissement		0	0
Distribution de dividendes		-1 451 612	-1 319 607
Alimentation reserves pour fonds social		-318 642	-307 014
Décaiss/Encaiss. sur fonds social	29	176 870	100 036
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-1 593 384	-1 526 585
Variation de trésorerie		4 963 032	4 957 844
Trésorerie au début de période		12 706 545	7 748 701
Trésorerie à la fin de la période	30	17 669 577	12 706 545

Soldes Intermédiaires de Gestion au 31/12/2019		
Libellés	2019	2018
-Revenus	14 079 156	12 274 279
-Production immobilisée	14 676	0
Total produits d'exploitation	14 093 832	12 274 279
-Achats consommés	-722 864	-750 596
-Autres charges externes	-740 053	-772 900
Valeur ajoutée brute	12 630 915	10 750 783
-Charges de personnel	-6 747 731	-6 527 745
-Impôts et taxes	-261 427	-230 608
Excédent brut d'exploitation	5 621 757	3 992 430
-Autres produits ordinaires	329 227	725 837
-Produits financiers	1 639 055	954 187
-Reprise sur provisions	6 198	68 348
-Charges diverses ordinaires	-23 855	-23 558
-Transfert de Charges	139 256	123 072
-Dotation aux amortissements et provisions	-1 348 646	-1 549 216
Résultat des activités ordinaires avant impôt	6 362 992	4 291 100
Impôts sur les bénéfices	-1 657 887	-1 104 680
Résultat des activités ordinaires après impôt	4 705 105	3 186 420
Résultat net après impôt	4 705 105	3 186 420
Effet des modifications comptables		
Résultat après modifications comptables	4 705 105	3 186 420

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 décembre 2019

A – PRESENTATION DE LA SOCIETE :

A. 1 – Fiche signalétique de la Société :

Exercice : du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2019
Raison sociale : La Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG »
Forme juridique : Société Anonyme
N° registre de Commerce : B 193791996
Me. Fiscal : 012748 / E
Date de création : 04 Décembre 1980
Adresse : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

A. 2 – Caractéristiques :

Activité principale : Gestion du Marchés d'Intérêt National de Bir - Kassâa
Nombre d'établissement : 01
Montant du capital : 13.200.000 dinars Tunisiens.
Répartition du capital :

Etat Tunisien	37,50 %
Public	49,96 %
O.C.T.	7,55 %
O.T.D	0,50 %
Autres	4,49 %
Total	100 %

B – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

B.1 – *Respect des normes comptables Tunisiennes :*

Les états financiers de la société ont été élaborés en application des dispositions de la loi 96-112 du 31/12/1996 relative au système comptable des entreprises.

B.2 – Base de mesure et principes comptables pertinents appliqués :

B.2 -1 : Immobilisations incorporelles :

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (03) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

B.2 -2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n° 5

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition T.T.C. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires. La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

B.2 -3 Immobilisations financières :

Les immobilisations financières sont constituées, essentiellement, des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques en sont exclus. Ils font l'objet d'une évaluation en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins-values dégagées sont provisionnées.
- Les placements à long terme auprès des institutions financières.

B. 2 -4 Revenus :

Les revenus sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

B. 2 -5 Les placements :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor.

A l'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

C – NOTES AUX ETATS FINANCIERS :

NOTE N° 1 - LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur brute des immobilisations incorporelles s'élève à **309 330 DT** au 31/12/2019, détaillée comme suit :

DESIGNATIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				AMORTISSEMENTS / PROVISIONS				VALEURS COMPTABLES NETTES		
	Solde au 31/12/2018	Acquisition 2019	Reclassement 2019	Cessions 2019	Solde au 31/12/2019	Cumul au 31/12/2018	Dotation 2019	Réintégration	Cumul au 31/12/2019	V.C.N 2018	V.C.N 2019
LOGICIELS	294 654		14 676	0	309 330	289 170	10 466		299 636	5 484	9 694
TOTAL	294 654		14 676	0	309 330	289 170	10 466		299 636	5 484	9 694

NOTE N° 2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **39 046 668 DT** au 31/12/2019 contre **39 162 082 DT** au 31/12/2018, soit une diminution de **115 414 DT** détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					Amortissements / Provisions				VNC
	Au 31/12/2018	Acquisitions 2019	Reclass 2019	Cession et sortie 2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Dotation 2019	Reprise/ Amt 2019	Au 31/12/2019	au 31/12/2019
Terrains et aménagement terrains	158 655				158 655	43 672	1 574		45 246	113 409
Constructions	30 189 923	12 785	18 000		30 220 708	20 912 935	908 556	18 000	21 839 491	8 381 217
Inst.Général.Agenc.et amén.Construction	2 028 124	35 044		-14 817	2 048 351	1 567 995	118 736	-14 486	1 672 245	376 106
Inst.Tech.Mat et outill. Industriels	475 908	19 646			495 554	401 226	25 372		426 598	68 956
Equipement frigorifiques	1 005 506	4 573	-18 000	-167 243	824 836	913 915	43 787	-185 243	772 459	52 377
Materiel de transport	1 271 177	52 000		-53 626	1 269 551	825 450	150 889	-53 626	922 713	346 838
Inst.Général.Agenc.et amén.Divers	37 677				37 677	35 069	1 194		36 263	1 414
Equipement de bureau	302 654	11 163		-1 866	311 951	262 018	17 012	-1 866	277 164	34 787
Materiel informatique	786 714	31 143		-44 216	773 641	701 948	54 115	-44 216	711 847	61 794
Caisses Plastique	6 328				6 328	6 328	0	0	6 328	0
Immobilisation en cours	2 899 416	0	0	0	2 899 416	0			0	2 899 416
	39 162 082	166 354	0	-281 768	39 046 668	25 670 556	1 321 235	-281 437	26 710 354	12 336 314

Les cessions concernent - 2voitures (53 626DT) - 3 chambres froides et une machine à glace (167 243DT) – des éléments de rayonnage et des climatiseurs (14 558DT)
 Les sorties d'actifs concernent principalement du matériel informatique octroyé à ANGED (46 341DT)

2.1 -Immobilisations en cours :

Les immobilisations en cours totalisent une valeur brute de **2 899 416 DT** au 31/12/2019, détaillée comme suit :

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS EN COURS				PROVISIONS				VALEUR COMPTABLE NETTE	
	Solde au 31/12/18	Travaux 2019	Reclassement	Solde au 31/12/19	Solde 31/12/18	Provision 2019	Reprise / Provision 2019	Solde 31/12/19	31/12/2018	31/12/2019
- Construction en cours station valorisation déchets	2 899 416			2 899 416	0	-	0	0	2 899 416	2 899 416
TOTAL	2 899 416	0	0	2 899 416	0	0	0	0	2 899 416	2 899 416

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

La valeur brute de ces immobilisations s'élève à **449 226 DT** au 31/12/2019 contre **481 747 DT** au 31/12/2018, soit une diminution de 32 521 DT. Elle est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Titres de participation (1)	40 000	40 000	0
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780	0
Prêts à plus d'un an au personnel	306 446	238 967	67 479
Emprunt National 2014 (2)	100 000	200 000	(100 000)
TOTAL	449 226	481 747	(32 521)

(1) Les titres de participation représentent la quote-part de la SOTUMAG au capital de la société « Foire Internationale de Tunis » soit 800 actions d'une valeur nominale de 50 dinars l'action.

(2) La SOTUMAG a souscrit le 20/06/2014 à l'Emprunt National 2014 pour un montant de 500 000DT initial catégorie B pour une période de 7 ans dont 2 ans de grâce à un taux fixe de 6,15% brut l'an. La diminution de 100 000 DT correspond au reclassement de la partie de l'emprunt à moins d'un an de l'actif non courant à l'actif courant.

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

La valeur brute des comptes clients et comptes rattachés s'élève à **520 767 DT** au 31/12/2019 contre **389 702 DT** au 31/12/2018, soit une augmentation de **131 065 DT** détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Clients effets à recevoir	132 060	14 605	117 455
Clients chèques impayés	420	420	0
Clients douteux ou litigieux	388 287	374 677	13 610
TOTAL	520 767	389 702	131 065
Provisions	(388 287)	(374 677)	(13 610)
TOTAL	132 480	15 025	117 455

Le montant des effets à recevoir s'élève au 31/12/2019 à **132 060 DT** contre **14 605 DT** en 2018.

Cette augmentation provient d'une taxation matérialisée par des traites à l'encontre de deux mandataires n'ayant pas déclaré leur chiffre d'affaire réel.

Les clients douteux comportent les montants des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers. Les provisions constatées sur ces loyers sont appréciées au cas par cas et sont estimées selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants présentent un total brut de **1 079 090 DT** au 31/12/2019 contre **854 708DT** au 31/12/2018, soit une augmentation de **224 382 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Personnel, Prêts à moins d'un an	246 890	222 357	24 533
Débiteurs divers (1)	137 480	102 711	34 769
Produits à recevoir (2)	615 175	467 856	147 319
Fournisseurs d'immobilisations Avances/commandes	2 003	2 003	0
Charges constatées d'avance (3)	77 542	59 781	17 761
TOTAL	1 079 090	854 708	224 382
Provision	(30 314)	(27 348)	(2 965)
TOTAL	1 043 526	827 360	216 166

1. DEBITEURS DIVERS

Le compte « Débiteurs divers » enregistre principalement les créances sur les mandataires au titre des consommations d'eau et électricité des années antérieures pour un montant de **77 914 DT**. Ce compte est provisionné de **30 313 DT** et ce pour les créances jugées irrécouvrables par la SOTUMAG. Il comprend également d'autres débiteurs pour un montant de **59 564 DT**.

2. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte « produits à recevoir » enregistre les loyers, redevances et factures complémentaires à recevoir sur les mandataires pour un montant de **309 141 DT** et les produits financiers sur les placements et les comptes courants à recevoir pour un montant de **306 034 DT**.

3. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avance représentent essentiellement les stocks de fin d'année de fournitures de bureau, de carburants, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

Les placements et autres actifs financiers totalisent **16 100 000 DT** au 31/12/2019.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent **1 569 577 DT** au 31/12/2019 contre **606 545 DT** au 31/12/2018, soit une augmentation de **963 032 DT**.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social, qui s'élève au 31/12/2019 à **13 200 000 D**, est composé de **13 200 000 actions** de 1 D chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
OTD	0,50%
Autres	4,49%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES

Les réserves totalisent **6 586 772** DT au 31/12/2019 contre **4 993 902** DT au 31/12/2018, soit une augmentation de **1 592 870** DT.

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Réserves légales	1 320 000	1 320 000	0
Réserves extraordinaires	4 468 868	3 052 868	1 416 000
Réserves pour Fonds social	757 904	581 034	176 870
Autres réserves	40 000	40 000	0
TOTAL	6 586 772	4 993 902	1 592 870

NOTE N°10 : SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Les subventions d'investissement totalisent **1 946 500** DT au 31/12/2019.

Le tableau des mouvements des capitaux propres s'analyse comme suit :

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2018	Résultats reportés	subventions d'investissements
Solde au 31/12/18 (avant affectation)	23 327 289	13 200 000	1 320 000	581 034	3 052 868	40 000	3 186 420	467	1 946 500
Affectation du résultat 2018 :									
Réserves légales									
Réserves pour fonds social				318 642			-318 642		
Dividendes exercice 2018							-1 452 000		
Réserves extra ordinaires					1 416 000		-1 416 000		
Variation des résultats reportés							222	-222	
Dons octroyés FS 2018				-160 269					
Intérêts encaissés sur prêts FS				18 497					
Résultat 2019							4 705 105		
Subventions d'investissements encaissées (a)									
Solde au 31/12/2019	26 438 622	13 200 000	1 320 000	757 904	4 468 868	40 000	4 705 105	245	1 946 500

(a) La subvention d'investissement sera rapportée aux résultats des exercices pendant lesquels seront constatées les charges d'amortissement relatives à l'immobilisation actuellement en cours. Par conséquent, le montant inscrit dans les capitaux propres représente le montant brut avant prélèvement de l'impôt sur les sociétés.

NOTE N°11 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Cette rubrique présente un solde de **318 962 DT** au 31/12/2019 contre **313 201 DT** au 31/12/2018, soit une augmentation de **5 761 DT**. Elle représente les cautionnements de garantie reçus par la « SOTUMAG » auprès des opérateurs du Marché d'Intérêt National.

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés présentent un total de **1 151 944 DT** au 31/12/2019 contre **1 318 787 DT** au 31/12/2018, soit une diminution de **166 843 DT**. Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Fournisseurs d'exploitation	507 767	608 486	(100 719)
Fournisseurs d'exploitation, ret.de garantie	15 595	0	15 595
Fournisseurs d'exploitation, cautionnements	8 276	0	8 276
Fournisseurs d'immobilisations	584 563	594 961	(10 398)
Fournisseurs d'immobilisations cautionnements	846	0	846
Fournisseurs d'immobilisations, retenues de garantie	34 897	115 340	(80 443)
TOTAL	1 151 944	1 318 787	(166 843)

NOTE N°13 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants totalisent **3 825 448 DT** au 31/12/2019 contre **2 635 917 DT** au 31/12/2018, soit une augmentation de **1 189 531 DT**.

Les autres passifs courants se détaillent au 31/12/2019 comme suit:

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Personnel, provisions pour congés à payer	234 785	213 543	21 242
Personnel, rémunération due	485	0	485
Etat, impôts et taxes	2 358 161	1 599 074	759 087
Organismes de sécurité sociale	385 320	365 755	19 755
Créditeurs divers (1)	806 744	215 429	591 315
Charges à payer	25 819	219 158	(193 341)
Produits constatés d'avance	13 297	22 509	(9 212)
Associés, dividendes à payer	837	449	388
TOTAL	3 825 448	2 635 917	1 189 531

1. Créditeurs divers :

Ce poste a enregistré une augmentation de **591 315 DT** comportant en 2019 les cautions provisoires versées par les participants à l'appel d'offre pour la location des emplacements du pavillon n°6 des fruits et légumes.

NOTE N°14 : REVENUS

Les revenus s'élèvent à **14 079 156 DT** en 2019 contre **12 274 279 DT** en 2018, soit une augmentation de **1 804 877 DT**.
Ils sont détaillés comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Redevances fruits et légumes	9 120 759	7 825 762	1 294 997
Redevances poissons	3 267 756	2 667 957	599 799
Ventes glaces	85 050	77 668	7 382
Loyer entrepôt frigorifique	0	139 318	-139 318
Ventes imprimés spécifiques	115 316	107 101	8 215
Ventes imprimantes thermiques/Toners	7 940	9 750	-1 810
Loyer fruits et légumes	617 483	610 802	6 681
Loyer poissons	82 500	82 833	-333
Loyer magasins de dattes	240 803	228 513	12 290
Loyer carreaux melon et pastèque	15 400	14 000	1 400
Loyer entrepôt emballages	97 743	90 622	7 121
Loyer divers	325 357	321 989	3 368
Produits assistance informatique	42 778	36 456	6 322
Autres revenus	54 079	61 576	-7 497
Ventes liées à des modifications comptables	6 192	(68)	6 260
TOTAL	14 079 156	12 274 279	1 804 877

NOTE N°15 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Les autres produits d'exploitation totalisent **6 198 DT** en 2019 contre **68 348 DT** en 2018, soit une diminution de **62 150 DT**.

NOTE N°16 : PRODUCTIONS IMMOBILISEES

Cette rubrique englobe le coût de deux applications informatiques conçues par les moyens propres de la SOTUMAG pour un montant de 14 676DT.

NOTE N°17 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation de l'exercice 2019 s'élèvent à **9 704 865 DT** contre **9 731 243DT** en 2018, soit une diminution de **26 378DT**. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Variation de stocks imprimés spécifiques	(24 334)	(21 049)	(3 285)
Variation de stocks imprimantes laser	(1 013)	6 042	(7 055)
Variation de stocks imprimantes thermiques	3 381	(16 888)	20 269
Variation de stock toner pour imprimantes	565	1 841	(1 276)

Variation de stocks rossignol		5 829	37 102	(31 273)
Achats de marchandises		142 109	143 041	(932)
Achats d'approvisionnements consommés	(1)	596 327	598 961	(2 634)
Charges du personnel	(2)	6 624 284	6 427 327	196 957
Dotations aux amortissements et aux provisions	(3)	1 348 646	1 549 216	(200 570)
Autres charges d'exploitation	(4)	1 009 071	1 005 650	3 421
TOTAL		9 704 865	9 731 243	(26 378)

(1) Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent **596 327** DT en 2019 contre **598 961** DT en 2018, soit une diminution de **2 634** DT. Ces achats se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Fournitures consommables	15 364	32 164	(16 800)
Achats non stockés de matières	4 983	1 967	3 016
Achats non stockés de fournitures	0	385	(385)
Eau	131 899	104 622	27 277
Electricité	378 362	393 244	(14 882)
Carburant	65 148	66 853	(1 435)
Achats liés à des modifications comptables	571	0	571
Transfert de charges	0	(274)	274
TOTAL	596 327	598 961	(2 634)

(2) Charges du personnel

Les charges du personnel totalisent **6 624 284** DT en 2019 contre **6 427 327**DT en 2018, soit une augmentation de **196 957** DT. Elles se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Salaires des permanents	5 280 111	5 251 006	29 105
Salaires des contractuels	78 705	30 141	48 564
Congés payés	21 242	(53 147)	74 389
Charges sociales	896 139	872 740	23 399
Autres charges sociales	471 431	410 570	60 861
Charges du personnel liées à une modification comptable	103	16 435	(16 332)
Transfert de charges appointements	(100 244)	(82 365)	(17 879)
Transfert de charges CNSS	(16 449)	(13 998)	(2 451)
Transfert de charges Assurances Groupe	(6 754)	(4 055)	(2 699)
TOTAL	6 624 284	6 427 327	196 957

(3) Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent à **1 348 646** DT en 2019 contre **1 549 216** DT en 2018, soit une diminution de **200 570**DT et sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Dotations aux amortissements des immob. incorp.	9 766	27 916	(18 150)

Dotations aux amortis. des immob. corporelles	1 321 217	1 403 228	(82 011)
Dotations aux prov. pour dépréciation des clients	13 610	110 675	(97 065)
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	3 335	4 833	(1 498)
Dotations aux amortis. des immob. Corporelles liée à mod.	718	2 564	(1 846)
TOTAL	1 348 646	1 549 216	(200 570)

(4)- Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent **1 009 071 DT** en 2019 contre **1 005 650 DT** en 2018 soit une augmentation de **3 421 DT**. Ces charges sont détaillées comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Services extérieurs (a)	736 195	772 900	-36 705
Charges diverses ordinaires	23 400	23 250	150
Impôts, taxes et versements assimilés	261 427	230 608	30 819
Transfert de charges	(11 951)	(21 108)	9 157
TOTAL	1 009 071	1 005 650	3 421

(a) Les services extérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Entretien et réparation des bâtiments	180 030	177 096	2 934
Entretien et réparation des véhicules, des équipements	100 160	131 825	(31 665)
Primes d'assurances	52 601	53 881	(1 280)
Etudes, recherches et autres services extérieurs	38 215	28 399	9 816
Rémunération d'intermédiaires et honoraires	124 116	111 795	12 321
Publicité et relations publiques	19 786	33 064	(13 278)
Subventions et dons	185 800	187 000	(1 200)
Missions et réception, Voyages et déplacements	6 760	8 983	(2 223)
Frais postaux et frais de télécommunications	31 333	30 067	1 266
Frais et commissions bancaires	1 083	1 970	(887)
Autres services extérieur liés à modification comptables	169	8 820	(8 651)
Transfert de charges	(3 858)	0	(3 858)
	736 195	772 900	(36 705)

NOTE N°18 : PRODUITS DES PLACEMENTS NETS

Les produits des placements totalisent **1 639 055DT** en 2019 contre **954 187 DT** en 2018 soit une augmentation de **684 868 DT**. Cette augmentation est détaillée comme suit :

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Produits des placements	1 627 055	942 187	684 868
Produits des participations	12 000	12 000	0
TOTAL	1 639 055	954 187	684 868

NOTE N°19 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires sont de **455 DT** en 2019 contre **308 DT** en 2018.

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Charges nettes sur cessions d'immob. et autres pertes	6	28	(22)
Réduction de valeur des immobilisations corporelles	331	280	51
Charges diverses ord.liées liés à modifi. comptables	118	0	118
TOTAL	455	308	147

NOTE N°20 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires totalisent **329 227 DT** en 2019 contre **725 837 D** en 2018 soit une diminution de **396 610 DT**.

Libellé	Au 31.12.2019	Au 31.12.2018	Variation
Pénalités de retard/Fact.Fournisseurs et autres gains	19 057	3 829	15 228
Pénalité sur Fact. Complémentaires mandataires	248 190	15 975	232 215
Produits cession d'immob.	61 895	0	61 895
Autres produits exceptionnels (1)	85	706 033	(705 948)
TOTAL	329 227	725 837	(396 610)

(1) Cette diminution provient de l'indemnisation en 2018 par la compagnie d'assurance d'un sinistre.

NOTE N°21 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices s'élève à **1 657 887 DT** en 2019 contre **1 104 680 DT** en 2018, soit une augmentation **553 207 DT**.

L'impôt sur les bénéfices au titre de l'exercice 2019 a été déterminé comme suit :

Libellé	2019
Bénéfice brut comptable	6 429 307
Réintégrations	462 142
Déductions	-259 889
Bénéfice imposable	6 631 550
Impôt sur les sociétés (25%)	1 657 887

NOTE N°21BIS : RESULTAT PAR ACTION

Bénéfice 2019	4 705 105
Bénéfice 2018	3 186 420
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2019	13 200 000
Nombre d'actions (de 1DT le nominal) 2018	13 200 000
Bénéfice par action 2019	0.356
Bénéfice par action 2018	0.241

NOTE SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

NOTE N°22 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31/12/2019 un solde négatif de **15 572 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Stock au 31/12/2019	(107 250)
Stock au 31/12/2018	91 678
Variation des stocks (D)	-15 572

NOTE N°23: VARIATION DES CLIENTS

La variation négative des créances clients l'année 2019 totalise **131 065 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Créances clients au 31/12/2019	(520 767)
Créances clients au 31/12/2018	389 702
Variation des créances clients	-131 065

NOTE N°24 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation négative des autres actifs courants l'année 2019 totalise **224 382 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Autres Actifs Courants au 31/12/2019	(1 079 090)
Autres Actifs Courants au 31/12/2018	854 708
Variation des autres actifs (D)	-224 382

NOTE N°25 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

La variation positive des autres passifs courants l'année 2019 totalise **1 112 296 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Passifs courants au 31/12/2019	4 977 392
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2019	(584 562)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2019	(34 897)
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2019	(846)
Passifs courants au 31/12/2018	(3 954 704)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2018	594 961
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2018	115 340
Actionnaires dividendes à payer 2019	(837)

Actionnaires dividendes à payer 2018	449
Variation des Passifs courants (D)	1 112 296

NOTE N°26 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2019, s'élèvent à **271 027 DT** et se détaillent ainsi :

Libellé	2019
Acquisitions 2019	(181 031)
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2019	584 562
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2019	34 897
Fournisseurs d'immobilisations cautions au 31/12/2019	846
Fournisseurs d'immobilisations au 31/12/2018	(594 961)
Fournisseurs d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/2018	(115 340)
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-271 027

NOTE N°27: VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS

La variation des actifs financiers se présente comme suit :

Libellé	2019
Encaiss.provenant des remb.des prêts aux personnels	139 510
Décaiss. suite à l'octroi de prêts aux personnels	-206 989
Reclass.échéance à -1an de l'Emprunt National 2014	100 000
Variation des actifs financiers (D)	32 521

NOTE N°28: VARIATION DES CAUTIONNEMENTS RECUS

La variation négative des cautionnements reçus s'élève à **5 761 D** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Autres Passifs Financiers au 31/12/2019 (1)	318 962
Autres Passifs Financiers au 31/12/2018 (2)	(313 201)
Variation des cautions reçues (D) (1)-(2)	5 761

NOTE N°29 : DECAISSEMENTS NETS SUR FONDS SOCIAL

La variation positive du fond social courant l'année 2019 s'élève à **176 870 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
Réserves pour fonds social au 31/12/2019 (1)	757 904
Réserves pour fonds social au 31/12/2018 (2)	(581 034)
Décaissements nets sur fonds social (D) (1)-(2)	176 870

NOTE N°30: TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2019 la somme de **17 669 577 DT** et se détaille ainsi :

Libellé	2019
---------	------

Placements et autres actifs financiers au 31/12/2019	16 100 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2019	1 569 577
Trésorerie à la clôture de l'exercice (D)	17 669 577

NOTE N°31: EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

En application de la Norme Comptable N°14 relatives aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture, la SOTUMAG est tenue, sans aucun ajustement de l'actif et du passif, de mentionner, à travers les notes aux états financiers, les événements, survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date d'arrêté des états financiers, qui, sans être liés à la situation qui prévalait à la date de clôture de l'exercice :

- a. Entraîneront des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du nouvel exercice, et
- b. Ou qui auront, ou risquent d'avoir, des répercussions importantes sur les activités futures de l'entreprise.

La propagation de la Pandémie du Covid-19 au cours du 1er trimestre de 2020, et qui paralyse toute l'économie mondiale n'a pas un impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019 vu qu'il ne remet aucunement en cause l'hypothèse de la continuité de l'activité du Marché d'Intérêt National de Bir el Kassaâ.

NOTE N°32 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan représentent des cautionnements au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2019	2018
Solar Energy Systems	Unité de valorisation des déchets	75 298	75 298
SERVITRA	Aménagement extérieur et rénovation des chaussées	195 600	195 600
STAR	Souscription des contrats d'assurances	0	1 427
WEST	Acquisition d'un tractopelle	0	3 311
GAT	Souscription d'un contrat d'assurance maladie	8 221	8 221
STC	Aménagement extérieur du magasin et archives	0	11 600
SODEXO	Habilllements	0	20 494
NEXT STEP	Installation d'un système de vidéo surveillance	0	4 215
ARTYPO	Imprimés spécifiques	1 470	1 470
PSI	Acquisition papier thermique	2 671	0
	TOTAL :	283 260	321 636

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2019

**Mesdames, messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des
Marchés de Gros (SOTUMAG),**

Rapport sur l'audit des états financiers

1- Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous avez bien voulu nous confier, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » arrêtés au 31 Décembre 2019 comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie et les notes aux états financiers.

Les états financiers de l'exercice 2019 sont arrêtés sur la base des méthodes comptables de l'exercice précédent et font ressortir, un total net du bilan de **31 734 976 DT**, et un résultat net (Bénéfice) de **4 705 105 DT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à la loi en vigueur relative au système comptable des entreprises.

2- Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3- Paragraphes d'observations :

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

3.1- La Société a intenté une action en justice pour le recouvrement des créances dues par trois mandataires de vente figurant parmi les personnes concernées par la procédure de confiscation prévue par le décret-loi n° 2011-13 du 14 Mars 2011 portant confiscation d'avoirs et de biens meubles et immeubles et continue d'engager les procédures légales nécessaires à cette fin.

Ces créances s'élèvent à 909 175 DT dont 851 251 DT non comptabilisées et ne sont pas par conséquent provisionnées.

3.2- La Société a entamé depuis l'année 2010 des travaux de construction d'une station de traitement et de valorisation de déchets. Toutefois, ces travaux figurant à l'actif pour une valeur de 2 899 416 DT, sont suspendus et la station n'est pas encore entrée en exploitation.

La subvention d'investissement versée par le Ministère de l'Environnement et d'autres organismes sous sa tutelle au profit de la Société pour une valeur de 1 946 500 DT figure parmi les capitaux propres, et n'a pas encore subi d'amortissement.

Le 03 décembre 2019 un expert judiciaire a été désigné, après requête adressée au président du tribunal de première instance, pour effectuer le diagnostic de l'état actuel de cette station.

Le rapport d'expertise a été communiqué au cours de l'exercice 2020. La société continue de suivre les résultats de ce dossier.

Le conseil d'administration estime que le coût de ce projet sera récupéré par les avantages économiques attendus de son exploitation.

4- Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune question clé de l'audit à communiquer dans notre rapport.

5- Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6- Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables Tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'ils considèrent comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

7- Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

- 1- En application de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nos travaux nous ont permis de déceler et de mettre en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne. Ces insuffisances ont fait l'objet d'un rapport distinct communiqué à la direction générale de la société.
- 2- En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux "conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières", nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs immobilières émises par la Société n'est pas effectuée en conformité à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 24 Juillet 2020

P/ GEM Consult
Ali BEN MOHAMED

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

**Mesdames, messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des
Marchés de Gros (SOTUMAG),**

Rapport spécial du commissaire aux comptes

En application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous rapportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

8- Conventions et opérations conclues en 2019

La Direction Générale ne nous a pas informés de l'existence de conventions ou opérations conclues en 2019 et rentrant dans le cadre des articles cités ci-dessus.

9- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2019

2.1-Convention entre la SOTUMAG et la COOPMAG portant sur la location d'un local administratif :

Les loyers et les charges connexes facturés à la COOPMAG ainsi que les montants payés au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Location d'un local administratif	12 617	12 617
Frais de consommation d'électricité	2 494	2 154
Frais de consommation d'eau	864	802
Total	15 975	15 573

2.2-Convention entre la SOTUMAG et la société Trabelsi et Fils portant sur la location d'un espace de 50 m² au pavillon de poissons :

Les montants facturés par la SOTUMAG à la société Trabelsi et Fils ainsi que les montants payés au titre de l'exercice 2019 se détaillent comme suit :

Désignations	Créances facturées	Montants payés
Redevance poissons	443 092	440 746
Loyer carreau	2 000	2 000
Loyer entrepôt emballage	3 790	3 790
Frais de consommation d'électricité	6 964	5 324
Total	455 846	451 861

10- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

3.1- La rémunération brute du Président Directeur Général Mr. Fethi FADHLI pour la période allant du 01 Janvier 2019 au 13 Mai 2019 s'élève à 17 677 DT.

Il a disposé également d'une voiture de fonction et d'un quota de carburant évalués à 4 883 DT. Il a bénéficié également du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 120 DT par trimestre.

-La rémunération de la Présidente Directrice Générale, Mme Faten OUERGHI GHAZOUANI pour la période allant du 14 Mai au 31 décembre 2019, a été déterminée conformément à la décision de Monsieur le Chef du Gouvernement en date du 12 Septembre 2019. Elle s'élève en brut à 27 243 DT.

Elle bénéficie également d'une voiture de fonction, d'un quota mensuel de 500 litres de carburant et du remboursement des frais téléphoniques à hauteur de 120 DT par trimestre Ces avantages sont évalués à 8 539 DT pour l'exercice 2019.

3.2- L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 12 Juin 2019 a fixé le montant des jetons de présence (pour la gestion 2018) à 3000 DT brut par administrateur.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Tunis, le 24 Juillet 2020

P/ GEM Consult
Ali BEN MOHAMED

SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2020

Introduction

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et conformément aux dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE arrêtés au 30 Juin 2020 faisant apparaître un total bilan de 263 138 001,967 Dinars et un actif net de 262 969 018,725 Dinars. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la Direction de votre société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers arrêtés au 30 Juin 2020, dans tous leurs aspects significatifs, ne donnent pas une image fidèle, de la situation financière trimestrielle de la société SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE telle qu'arrêtée en conformité avec le Système Comptable des Entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et règlementaires

Contrairement aux dispositions de l'article 29 du code des OPCVM, nous avons constaté qu'à la date du 30/06/2020, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a employé 22,03% de son actif en titres émis ou garantis par le même émetteur à savoir, la BIAT, dépassant ainsi le seuil de 10% autorisé par ledit article.

Tunis, le 29 juillet 2020
Le Commissaire aux Comptes :
ABC AUDIT & CONSEIL
Walid AMOR

BILANS COMPARES		NOTE	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
			<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>	<i>Montants en Dinars</i>
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	149 131 360,952	161 075 142,614	159 273 676,722
AC1-A	OBLIGATIONS DE SOCIETES		38 500 335,200	43 664 728,300	42 966 182,860
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		104 097 545,908	109 567 864,814	111 797 899,304
AC1-C	AUTRES VALEURS (TITRES OPCVM)		6 533 479,844	7 842 549,500	4 509 594,558
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	114 006 641,015	95 257 257,576	75 019 081,521
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	114 005 661,656	84 756 770,700	75 019 000,696
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	979,359	10 500 486,876	80,825
TOTAL ACTIF			263 138 001,967	256 332 400,190	234 292 758,243
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	106 910,966	106 704,412	102 601,216
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	62 072,276	63 034,979	78 904,406
TOTAL PASSIF			168 983,242	169 739,391	181 505,622
ACTIF NET			262 969 018,725	256 162 660,799	234 111 252,621
CP1	CAPITAL	CP1	242 276 384,173	249 232 475,853	221 771 361,940
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	20 692 634,552	6 930 184,946	12 339 890,681
CP2-A	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		6 854 975,801	6 793 878,579	13 471 325,261
CP2-B	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		354 564,394	136 306,367	-1 131 434,580
CP2-C	RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		12 339 890,681	0,000	0,000
CP2-D	REGUL DU RESULTAT CAPITALISABLE DE L'EXERCICE CLOS		1 143 203,676	0,000	0,000
ACTIF NET			262 969 018,725	256 162 660,799	234 111 252,621
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			263 138 001,967	256 332 400,190	234 292 758,243

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période du				
			01/04/2020	01/01/2020	01/04/2019	01/01/2019	01/01/2019
			Au	Au	Au	Au	Au
			30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019
			Montants en Dinars				
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	2 409 321,898	4 474 219,409	2 446 464,317	4 640 289,845	8 914 164,895
PR1-A	REVENUS DES OBLIGATIONS DE SOCIETES		684 826,594	1 400 980,914	765 155,972	1 560 276,412	3 037 610,260
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		1 319 307,517	2 668 050,708	1 383 341,620	2 782 046,708	5 578 587,910
PR1-C	REVENUS DES AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		405 187,787	405 187,787	297 966,725	297 966,725	297 966,725
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS MONETAIRES	PR2	1 597 048,869	3 154 497,590	1 713 703,395	2 925 164,962	6 120 738,927
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR à COURT TERME		110 111,749	229 221,620	46 282,322	52 057,024	279 885,213
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		941 788,788	1 755 582,103	1 012 679,229	1 796 907,686	3 460 371,664
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		545 148,332	1 169 693,867	502 625,749	814 448,767	2 068 470,462
PR2-D	REVENUS DES BILLETS DE TRESORERIE		0,000	0,000	152 116,095	261 751,485	312 011,588
REVENUS DES PLACEMENTS			4 006 370,767	7 628 716,999	4 160 167,712	7 565 454,807	15 034 903,822
CH1	CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	CH1	-314 169,787	-613 941,295	-318 506,636	-612 910,475	-1 241 237,560
REVENU NET DES PLACEMENTS			3 692 200,980	7 014 775,704	3 841 661,076	6 952 544,332	13 793 666,262
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-80 995,278	-159 799,903	-81 990,995	-158 665,753	-322 341,001
RESULTAT D'EXPLOITATION			3 611 205,702	6 854 975,801	3 759 670,081	6 793 878,579	13 471 325,261
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION		341 825,520	354 564,394	79 382,797	136 306,367	-1 131 434,580
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			3 953 031,222	7 209 540,195	3 839 052,878	6 930 184,946	12 339 890,681
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		-341 825,520	-354 564,394	-79 382,797	-136 306,367	1 131 434,580
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		23 160,894	7 148,354	85 716,413	331 873,199	565 498,551
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION DE TITRES		-247 820,087	-48 153,321	-193 450,535	-275 207,216	-120 323,129
RESULTAT NET DE LA PERIODE			3 386 546,509	6 813 970,834	3 651 935,959	6 850 544,562	13 916 500,683

	Période du 01/04/2020	Période du 01/01/2020	Période du 01/04/2019	Période du 01/01/2019	Période du 01/01/2019	
	Au	Au	Au	Au	Au	
	30/06/2020	30/06/2020	30/06/2019	30/06/2019	31/12/2019	
	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	Montants en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPL					
	3 386 546,509	6 813 970,834	3 651 935,959	6 850 544,562	13 916 500,683	
AN1-A	RESULTAT D'EXPLOITATION	3 611 205,702	6 854 975,801	3 759 670,081	6 793 878,579	13 471 325,261
AN1-B	VARIATION DES +/-VAL POT.SUR TITRES	23 160,894	7 148,354	85 716,413	331 873,199	565 498,551
AN1-C	+/-VAL REAL.SUR CESSION DES TITRES	-247 820,087	-48 153,321	-193 450,535	-275 207,216	-120 323,129
AN3	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL					
	15 795 882,525	22 043 795,270	7 610 883,286	13 168 250,093	-15 949 114,206	
	SOUSCRIPTIONS					
	60 811 254,691	117 944 446,257	79 824 958,158	138 864 921,518	241 236 407,819	
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	46 152 300,000	90 223 700,000	64 233 500,000	112 401 600,000	193 008 300,000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	-73 356,771	-122 623,595	-227 067,962	-393 056,444	-595 461,718
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	13 375 701,491	26 148 323,695	14 254 172,564	24 943 243,019	42 830 822,112
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE EN COURS (S)	1 356 609,971	1 695 046,157	1 564 353,556	1 913 134,943	5 992 747,425
	RACHATS					
	-45 015 372,166	-95 900 650,987	-72 214 074,872	-125 696 671,425	-257 185 522,025	
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-34 156 300,000	-73 388 300,000	-58 054 900,000	-101 709 800,000	-205 149 700,000
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	54 774,166	97 276,626	208 864,084	360 563,174	613 501,948
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-9 899 061,881	-21 269 145,850	-12 883 068,197	-22 570 606,023	-45 525 141,968
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE EN COURS (R)	-1 014 784,451	-1 340 481,763	-1 484 970,759	-1 776 828,576	-7 124 182,005
	VARIATION DE L'ACTIF NET					
	19 182 429,034	28 857 766,104	11 262 819,245	20 018 794,655	-2 032 613,523	
AN4	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE LA PERIODE	243 786 589,691	234 111 252,621	244 899 841,554	236 143 866,144	236 143 866,144
AN4-B	FIN DE LA PERIODE	262 969 018,725	262 969 018,725	256 162 660,799	256 162 660,799	234 111 252,621
AN5	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE LA PERIODE	1 865 629	1 817 235	1 983 781	1 983 649	1 938 649
AN5-B	FIN DE LA PERIODE	1 985 589	1 985 589	2 045 567	2 045 567	1 817 235
	VALEUR LIQUIDATIVE					
A-	DEBUT DE LA PERIODE	130,672	128,828	123,451	121,808	121,808
B-	FIN DE LA PERIODE	132,438	132,438	125,228	125,228	128,828
AN6	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE					
	5,42%	5,62%	5,77%	5,66%	5,76%	

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
DE LA PERIODE DU 01/01/2020 AU 30/06/2020

1. PRESENTATION DE LA SICAV :

La société « SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE » est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type capitalisation. Elle a reçu l'agrément du C.M.F. N° 12-2005 en date du 18 Mai 2005 et a été créée le 09 Aout 2006.

La SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article 12 du décret-loi n° 2020-30 du 10 juin 2020 portant des mesures pour la consolidation des assises de la solidarité nationale et le soutien des personnes et des entreprises suite aux répercussions de la propagation du Coronavirus « Covid-19 », les revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire prévus par la législation et les réglementations en vigueur (bons de caisse et certificats de dépôts) dont le taux de rémunération au 1er janvier de l'année de décompte desdits revenus est supérieur au taux moyen du marché monétaire diminué de 1 point (TMM moins 1%), sont désormais soumis à une retenue à la source définitive et non restituable au taux de 35%, nonobstant le régime fiscal du bénéficiaire desdits revenus.

La BIAT Asset Management (BAM), société de gestion d'OPCVM, assure la gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 30/06/2020 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3-2 Evaluation des placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30/06/2020 une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurant au bilan arrêté à la même date. En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- À la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 30/06/2020. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non capitalisables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

3-3 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable.

Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

AC1- Note sur le portefeuille titres :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% de l'Actif net
AC1- A Obligations de sociétés		37,484,400.000	38,500,335.200	14.64
ATB 2007/1(25 ANS)	3,000	144,000.000	145,123.200	0.06
ATB SUB 2017 A	78,000	7,721,600.000	7,900,001.600	3.00
ATL SUB 2017	20,000	2,000,000.000	2,089,440.000	0.79
ATL 2015/1	10,000	600,000.000	636,448.000	0.24
ATL 2015/2 A	10,000	200,000.000	204,160.000	0.08
ATL 2015/2 C	10,000	600,000.000	612,912.000	0.23
ATL 2016/1	10,000	600,000.000	600,408.000	0.23
ATL 2017/1 A	5,000	200,000.000	203,576.000	0.08
ATL 2018/1 B	10,000	800,000.000	860,048.000	0.33
ATL 2019/1 A	5,000	500,000.000	526,368.000	0.20
ATTIJARI BANK 2017 SUB/A	30,000	1,200,000.000	1,206,024.000	0.46
ATTIJARI BANK 2015 SUB/B	10,000	600,000.000	624,096.000	0.24
ATTIJARI LEASE 2015/2 A	20,000	400,000.000	412,720.000	0.16
ATTIJARI LEASE 2018/1 B	20,000	1,200,000.000	1,204,176.000	0.46
ATTIJARI LEASING 2015-1/B	10,000	398,800.000	403,584.000	0.15
ATTIJARI LEASING 2016-1/B	10,000	800,000.000	846,480.000	0.32
ATTIJARI LEASING 2016/2	10,000	400,000.000	408,048.000	0.16
BH SUB 2016/1	10,000	600,000.000	605,520.000	0.23
BH SUB 2018/1 A	20,000	1,200,000.000	1,218,208.000	0.46
BNA SUB 2017/1	5,000	200,000.000	201,168.000	0.08
BNA SUB 2018/1 A	20,000	1,600,000.000	1,709,568.000	0.65
BTE 2016/A	5,000	200,000.000	205,112.000	0.08
CIL 2015/2	10,000	200,000.000	208,192.000	0.08
CIL 2016/2	20,000	800,000.000	817,968.000	0.31
CIL 2017/1	30,000	1,200,000.000	1,200,792.000	0.46
MEUBLATEX 2015	9,000	720,000.000	765,338.400	0.29
MODERN LEASING SUB 2018/1	20,000	1,200,000.000	1,216,160.000	0.46
STB 2020/1 A	20,000	2,000,000.000	2,034,976.000	0.77
TL 2015/2	20,000	1,200,000.000	1,224,256.000	0.47
TL 2017/2 B	50,000	5,000,000.000	5,129,040.000	1.95
TL SUB 2018 A	10,000	800,000.000	829,928.000	0.32
TL SUB 2018 B	10,000	1,000,000.000	1,038,504.000	0.39
TLF 2019/1A	10,000	800,000.000	800,544.000	0.30
UIB SUB 2016/A	10,000	400,000.000	411,448.000	0.16
AC1-B Emprunts d'Etat		101,073,350.000	104,097,545.908	39.59
Bons du Trésor Assimilables		101,073,350.000	102,737,922.973	39.07
BTA 5.50% 10/2020	3,500	3,364,150.000	3,474,270.548	1.32
BTA 5.75% JANVIER 2021	9,100	8,878,040.000	9,073,004.384	3.45
BTA 6% AVRIL 2024	4,000	3,859,200.000	3,902,334.246	1.48
BTA 6% JANVIER 2024	11,500	11,040,000.000	11,297,095.890	4.30

BTA 6% JUIN 2021	3,998	3,918,460.000	3,926,872.232	1.49
BTA 6% JUIN 2023	5,100	4,865,400.000	4,876,130.959	1.85
BTA 6% OCTOBRE 2023	7,500	6,974,500.000	7,231,924.657	2.75
BTA 6,3% MARS 2026	9,200	8,537,370.000	8,679,649.890	3.30
BTA 6,3% OCTOBRE 2026	5,500	5,315,750.000	5,513,966.986	2.10
BTA 6.6% MARS 2027	7,600	7,131,170.000	7,233,413.945	2.75
BTA 6.7% AVRIL 2028	13,480	12,837,920.000	12,994,302.772	4.94
BTA 6.90%-05/2022 (15 ANS)	23,800	24,351,390.000	24,534,956.464	9.33
Variation d'estimation des +/- valeurs du portefeuille BTA			1,359,622.935	0.52
Titres des OPCVM		6,580,575.663	6,533,479.844	2.48
SICAV AXIS TRESORERIE	9,021	1,000,031.976	963,388.674	0.37
SICAV TRESOR	55,174	5,580,543.687	5,570,091.170	2.12
Total du portefeuille titres		145,138,325.663	149,131,360.952	56.71

Ce montant s'élevant au 30/06/2020 à **1,359,622.935 DT**, correspond à l'amortissement des primes et décotes constatées sur le portefeuille BTA d'une manière constante à partir du 02/01/2014 jusqu'à la date de l'échéance. Ce même montant, constituant une plus-value potentielle, a été porté en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégré dans le calcul du résultat net de la période.

PR1- Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **2,409,321.898 Dinars** du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre **2,446,464.317 Dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Obligations de sociétés	684,826.594	1,400,980.914	765,155.972	1,560,276.412	3,037,610.260
Revenus des Emprunts d'Etat	1,319,307.517	2,668,050.708	1,383,341.620	2,782,046.708	5,578,587.910
Revenus des autres valeurs (Titres OPCVM)	405,187.787	405,187.787	297,966.725	297,966.725	297,966.725
Total	2,409,321.898	4,474,219.409	2,446,464.317	4,640,289.845	8,914,164.895

AC2. Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A. Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à **114,005,661.656 Dinars**, contre **84,756,770.700 Dinars** au 30/06/2019 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Bons du Trésor à Court Terme	13,778,079.194	4,689,876.364	7,102,264.995
Certificats de Dépôt	62,981,497.802	38,919,796.243	29,392,831.266
Autres placements (Dépôt à terme)	37,246,084.660	34,963,254.354	0.000
Billets de Trésorerie	0.000	6,183,843.739	38,523,904.435
Total	114,005,661.656	84,756,770.700	75,019,000.696

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Taux</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30.06.2020</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Bons du Trésor à Court Terme			13,728,895.274	13,778,079.194	5.24
BTC 52S-02/03/2021	8.18	543	500,784.172	511,737.867	0.19
BTC 52S-27/04/2021	7.18	2,664	2,486,926.676	2,508,267.550	0.95
BTC 52S-25/05/2021	7.18	1,700	1,580,821.841	1,592,658.931	0.61
BTC 52S-22/06/2021	7.13	9,813	9,160,362.585	9,165,414.846	3.49

AC2-A-2 Certificats de dépôts :

<i>Désignation</i>	<i>Taux</i>	<i>Banque</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2020</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Certificat de dépôt				62,802,836.931	62,981,497.802	23.95
CDP 10J-01/07/2020	7.80	BIAT	18	8,987,352.403	9,000,000.000	3.42
CDP AIL 90J-01/07/2020	11.91	AIL	10	4,884,343.667	5,000,000.000	1.90
CDP 10J-02/07/2020	7.80	BIAT	48	23,966,273.075	23,996,620.732	9.13
CDP 10J-03/07/2020	7.80	BIAT	11	5,492,270.913	5,498,451.504	2.09
CDP 10J-04/07/2020	7.80	BIAT	7	3,495,081.490	3,498,522.210	1.33
CDP 10J-05/07/2020	7.80	BIAT	10	4,992,973.557	4,997,185.772	1.90
CDP 10J-06/07/2020	7.80	BIAT	13	6,490,865.624	6,495,427.869	2.47
CDP 10J-08/07/2020	7.80	BIAT	5	2,496,486.779	2,497,539.149	0.95
CDP 10J-09/07/2020	7.80	BIAT	4	1,997,189.423	1,997,750.566	0.76

AC2-A-3 Dépôt à Terme :

<i>Désignation</i>	<i>Taux</i>	<i>Banque</i>	<i>Nombre</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 30/06/2020</i>	<i>% de l'Actif Net</i>
Dépôt à Terme		BIAT		37,000,000.000	37,246,084.660	14.16
DAT 92J-01/07/2020	9.09	BIAT	1	5,000,000.000	5,074,463.288	1.93
DAT 91J-29/07/2020	8.6	BIAT	1	3,000,000.000	3,028,945.480	1.15
DAT 91J-30/07/2020	8.6	BIAT	1	6,000,000.000	6,056,972.055	2.30
DAT 92J-13/08/2020	7.8	BIAT	1	1,500,000.000	1,510,209.452	0.57
DAT 93J-21/08/2020	7.8	BIAT	1	2,000,000.000	2,011,667.945	0.76
DAT 94J-24/08/2020	7.8	BIAT	1	1,500,000.000	1,508,334.247	0.57
DAT 92J-03/09/2020	7.8	BIAT	1	9,000,000.000	9,035,003.836	3.44
DAT 92J-09/09/2020	7.8	BIAT	1	3,500,000.000	3,510,695.617	1.34
DAT 92J-10/09/2020	7.8	BIAT	1	2,500,000.000	2,507,292.466	0.95
DAT 92J-25/09/2020	7.8	BIAT	1	3,000,000.000	3,002,500.274	1.14

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à **979.359 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à **1,597,048.869 Dinars** du 01/04/2020 au 30/06/2020 contre **1,713,703.395 Dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Revenus des Bons du Trésor à CT	110,111.749	229,221.620	46,282.322	52,057.024	279,885.213
Revenus des Certificats de Dépôt	941,788.788	1,755,582.103	1,012,679.229	1,796,907.686	3,460,371.664
Revenus des autres placements (DAT)	545,148.332	1,169,693.867	502,625.749	814,448.767	2,068,470.462
Revenus des Billets de Trésorerie	0.000	0.000	152,116.095	261,751.485	312,011.588
Total	1,597,048.869	3,154,497.590	1,713,703.395	2,925,164.962	6,120,738.927

PA Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à **168,983.242 Dinars** contre **169,739.391 Dinars** au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
PA 1	Opérateurs créditeurs	106,910.966	106,704.412	102,601.216
PA 2	Autres créditeurs divers	62,072.276	63,034.979	78,904.406
Total		168,983.242	169,739.391	181,505.622

PA 1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/06/2020 à **106,910.966 Dinars** contre **106,704.412 Dinars** au 30/06/2019 et se détaille comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Gestionnaire	42,764.385	42,681.765	41,040.486
Dépositaire	21,382.194	21,340.882	20,520.244
Distributeurs	42,764.387	42,681.765	41,040.486
Total	106,910.966	106,704.412	102,601.216

PA 2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/06/2020 à **62,072.276 Dinars** contre **63,034.979 Dinars** au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019	Montant au 31/12/2019
Etat, impôts et taxes	18,826.537	19,790.971	18,001.080
Redevance CMF	21,381.979	21,340.676	20,520.050
Rémunération CAC	13,830.387	11,319.654	25,354.270
Jetons de présence	2,982.974	2,974.856	5,999.448
Provision pour charges diverses	5,050.399	7,608.822	9,029.558
Total	62,072.276	63,034.979	78,904.406

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020 à **314,169.787 Dinars** contre **318,506.636 Dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Rémunération du gestionnaire	125,667.913	245,576.515	127,402.655	245,164.189	496,495.020
Rémunération du dépositaire	62,833.961	122,788.265	63,701.326	122,582.097	248,247.520
Rémunération des distributeurs	125,667.913	245,576.515	127,402.655	245,164.189	496,495.020
Total	314,169.787	613,941.295	318,506.636	612,910.475	1,241,237.560

CH2 Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/04/2020 au 30/06/2020 à **80,995.278 Dinars** contre **81,990.995 Dinars** du 01/04/2019 au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du 01/04/2020 Au 30/06/2020	Du 01/01/2020 Au 30/06/2020	Du 01/04/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 30/06/2019	Du 01/01/2019 Au 31/12/2019
Redevance CMF	62,833.333	122,787.055	63,700.711	122,580.911	248,245.127
Impôts et Taxes	9,807.250	18,863.116	10,388.970	18,902.188	37,438.276
Rémunération CAC	5,529.773	12,617.868	5,192.129	11,254.799	25,289.415
Jetons de Présence	1,491.763	2,983.526	1,495.858	2,975.278	5,999.870
Publicité et Publication	1,023.000	1,928.779	908.199	2,469.609	4,259.745
Diverses charges d'exploitation	310.159	619.559	305.128	482.968	1,108.568
Total	80,995.278	159,799.903	81,990.995	158,665.753	322,341.001

CP1- Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/06/2020 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2020 (en nominal)

- Montant.....: 181,723,500.000 Dinars
- Nombre de titres: 1,817.235
- Nombre d'actionnaires.....: 4,722

Souscriptions réalisées (en nominal)

- Montant.....: 90,223,700.000 Dinars
- Nombre de titres émis.....: 902,237

Rachats effectués (en nominal)

- Montant.....: 73,388,300.000 Dinars
- Nombre de titres rachetés.....: 733,883

Capital au 30/06/2020 : 242,276,384.173 Dinars

- Montant en nominal.....: 198,558,900.000 Dinars
- Sommes non capitalisable (1).....: **-345,081.696 Dinars**
- Sommes capitalisées (2).....: **44,062,565.869 Dinars**
- Nombres de titres.....: 1,985,589
- Nombre d'actionnaires.....: 2,646

(1) Les sommes non capitalisables s'élèvent au 30/06/2020 à **-345,081.696 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2020
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	-278,729.760
1- Résultat non capitalisables de la période	-41,004.967
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	7,148.354
+/- values réalisées sur cession de titres	-48,153.321
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-25,346.969
Aux émissions	-122,623.595
Aux rachats	97,276.626
Total sommes non capitalisables	-345,081.696

(2) Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/06/2020 à **44,062,565.869 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/06/2020
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	40,326,591.700
Régularisation des sommes capitalisées des exercices antérieurs	3,735,974.169
Aux émissions	20,021,705.016
Aux rachats	-16,285,730.847
Total des sommes capitalisées	44,062,565.869

CP2- Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE.

Le solde de ce poste au 30/06/2020 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/06/2020
Résultat capitalisable de la période	6,854,975.801
Régularisation du résultat capitalisable de la période	354,564.394
Résultat capitalisable de l'exercice clos	12,339,890.681
Régularisation du résultat capitalisable de l'exercice clos	1,143,203.676
Sommes capitalisables	20,692,634.552

5. AUTRES INFORMATIONS :

5-1 Données par action :

Rubriques	Montant au 30/06/2020	Montant au 30/06/2019
Revenus des placements	3.842	3.698
Charges de gestion des placements	-0.309	-0.300
Revenu net des placements	3.533	3.399
Autres charges d'exploitation	-0.080	-0.078
Résultat d'exploitation	3.452	3.321
Régularisation du résultat d'exploitation	0.179	0.067
Sommes capitalisables de la période	3.631	3.388
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0.179	-0.067
Variation des +/- values potentielles/titres	0.004	0.162
Plus ou moins-values réalisées / cession de titres	-0.024	-0.135
Résultat net de la période	3.432	3.349

5-2 Ratio de gestion des placements

Rubriques	30/06/2020	30/06/2019
Charges de gestion des placements / actif net moyen :	0.249%	0.248%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen :	0.065%	0.064%
Résultat capitalisable de la période / actif net moyen :	2.776%	2.748%
Actif Net Moyen (En DT)	<u>246,922,719.270</u>	<u>247,192,858.190</u>

5-3 Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

5-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE est confiée à la BIAT ASSET MANAGEMENT et ce, à compter du 1^{er} décembre 2009, en remplacement de la Financière de Placement et de Gestion Celle-ci est, notamment, chargée de :

- La gestion du portefeuille de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La gestion comptable de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- La préparation et le lancement d'actions promotionnelles

En contrepartie de ses prestations, la BIAT ASSET MANAGEMENT perçoit une rémunération de 0,20 % TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,35% à 0,2% TTC l'an.

5-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants, ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements, de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

En contrepartie de ses services, la BIAT perçoit une rémunération annuelle de 0,1% TTC de l'actif net, calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Le Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE, réuni en date du 29 juin 2015, a décidé de supprimer, depuis le 1^{er} janvier 2016, le seuil minimum de 5 000 dinars TTC et le seuil maximum de 20.000 dinars TTC qui étaient initialement appliqués.

5-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la BIAT ASSET MANAGEMENT et la BIATCAPITAL perçoivent une commission de distribution de 0,2% TTC l'an prélevée sur l'actif net de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE et partagée entre elles au prorata de leurs distributions. Cette rémunération, prélevée quotidiennement, est réglée mensuellement à terme échu.

Le taux de cette rémunération est entré en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2016 suite à une décision prise lors de la réunion du Conseil d'Administration de SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE tenue en date du 29 juin 2015 qui a ramené ce taux de 0,15% à 0,2% TTC l'an.

5-4 Mode d'affectation des résultats :

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce, depuis l'exercice 2014, suite au changement du type de la SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation, par une décision de l'AGE du 24/04/2014.

5-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicité et de promotion et d'autres frais :

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF, à la BVMT, à Tunisie Clearing ou définis par une loi, un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce depuis le 1^{er} janvier 2016.

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2020

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2020

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 100.121.034, un actif net de D : 99.888.560 et un bénéfice de la période de D : 957.611.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société «FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2020, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société FIDELITY OBLIGATIONS SICAV ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2020, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphes post Conclusion

- Les valeurs en portefeuille-titres représentent à la clôture de la période, 80,70% du total des actifs, dépassant ainsi le seuil de 80% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
Par conséquent, les placements monétaires et les disponibilités ne représentent que 18,64% du total des actifs, se situant au-dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 sus-indiqué.
- Les emplois en titres d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières représentent à la clôture de la période, 5,18% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 5% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Les emplois en titres émis par l'« AMEN BANK » représentent à la clôture de la période 10,89% de l'actif net, se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les pensions livrées représentent à la clôture de la période 13,59% du total des actifs se situant ainsi au-dessus du seuil de 10% fixé par l'article 2 bis du décret 2001-2278 du 25 septembre 2001.
- Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- Nous attirons l'attention sur la note 6 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations émises en 2016 par la société SERVICOM qui connaît des difficultés financières. La Sicav a procédé au reclassement de la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à D : 200.000, parmi les créances d'exploitation. Aussi, elle a suspendu la constatation des intérêts et a enregistré une dépréciation du principal pour D : 150.000 dont un montant de D : 100.000 a été constaté durant la période allant du premier Avril au 30 Juin 2020.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Tunis, le 23 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2020

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/06/2020	30/06/2019	31/12/2019
Portefeuille-titres	4	<u>80 792 752</u>	<u>112 751 360</u>	<u>88 913 816</u>
Obligations et valeurs assimilées		75 620 043	105 751 903	83 784 855
Titres OPCVM		5 172 709	6 999 457	5 128 961
Placements monétaires et disponibilités		<u>18 660 493</u>	<u>14 570 736</u>	<u>9 467 384</u>
Placements monétaires	5	13 603 406	2 352 832	2 463 243
Disponibilités		5 057 087	12 217 904	7 004 141
Créances d'exploitation	6	<u>667 789</u>	<u>245 796</u>	<u>444 224</u>
TOTAL ACTIF		<u><u>100 121 034</u></u>	<u><u>127 567 892</u></u>	<u><u>98 825 424</u></u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	224 231	323 087	259 314
Autres créditeurs divers	8	<u>8 243</u>	<u>10 841</u>	<u>9 354</u>
TOTAL PASSIF		<u><u>232 474</u></u>	<u><u>333 928</u></u>	<u><u>268 668</u></u>
ACTIF NET				
Capital	9	97 896 943	124 469 717	94 534 142
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieures		113	36	27
Sommes distribuables de l'exercice en cours		1 991 504	2 764 211	4 022 587
ACTIF NET		<u><u>99 888 560</u></u>	<u><u>127 233 964</u></u>	<u><u>98 556 756</u></u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u><u>100 121 034</u></u>	<u><u>127 567 892</u></u>	<u><u>98 825 424</u></u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Revenus du portefeuille-titres	10	1 171 836	2 261 293	1 759 324	3 363 749	6 189 335
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 028 403	2 117 860 (*)	1 550 475	3 154 900	5 980 486
Revenus des titres OPCVM		143 433	143 433	208 849	208 849	208 849
Revenus des placements monétaires	11	10 000	87 426	270 131	821 490	961 749
Revenus des prises en pension		126 154	129 422 (*)	3 034	27 505	27 505
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 307 990	2 478 141	2 032 489	4 212 744	7 178 589
Intérêts des mises en pensions		-	-	-	(2 667)	(2 667)
Charges de gestion des placements	12	(224 831)	(450 618)	(323 688)	(718 232)	(1 256 904)
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 083 159	2 027 523	1 708 801	3 491 845	5 919 018
Autres charges	13	(27 348)	(52 853)	(36 758)	(80 965)	(141 784)
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 055 811	1 974 670	1 672 043	3 410 880	5 777 234
Régularisation du résultat d'exploitation		40 083	16 834	(490 520)	(646 669)	(1 754 647)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 095 894	1 991 504	1 181 523	2 764 211	4 022 587
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(40 083)	(16 834)	490 520	646 669	1 754 647
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(142 240)	(23 241)	(119 684)	167 362	352 051
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		44 040	(1 288)	28 730	(155 172)	(138 274)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		957 611	1 950 141	1 581 089	3 423 070	5 991 011

(*) Compte tenu d'un reclassement de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	957 611	1 950 141	1 581 089	3 423 070	5 991 011
Résultat d'exploitation	1 055 811	1 974 670	1 672 043	3 410 880	5 777 234
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(142 240)	(23 241)	(119 684)	167 362	352 051
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	44 040	(1 288)	28 730	(155 172)	(138 274)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(3 796 848)	(3 796 848)	(4 313 026)	(4 313 026)	(4 313 026)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	3 127 248	3 178 511	(34 147 660)	(49 635 989)	(80 881 138)
Souscriptions					
- Capital	54 992 015	107 018 289	84 287 736	144 858 187	270 563 548
- Régularisation des sommes non distribuables	17 872	37 489	30 441	44 953	154 322
- Régularisation des sommes distribuables	2 006 536	4 426 249	2 749 687	5 551 901	9 751 211
Rachats					
- Capital	(51 676 420)	(103 629 511)	(115 681 047)	(190 955 240)	(346 762 871)
- Régularisation des sommes non distribuables	(17 535)	(38 937)	(42 047)	(65 677)	(209 938)
- Régularisation des sommes distribuables	(2 195 220)	(4 635 068)	(5 492 430)	(9 070 113)	(14 377 410)
VARIATION DE L'ACTIF NET	288 011	1 331 804	(36 879 597)	(50 525 945)	(79 203 153)
ACTIF NET					
En début de période	99 600 549	98 556 756	164 113 561	177 759 909	177 759 909
En fin de période	99 888 560	99 888 560	127 233 964	127 233 964	98 556 756
NOMBRE D'ACTIONNAIRES					
En début de période	930 779	930 059	1 536 088	1 680 991	1 680 991
En fin de période	963 399	963 399	1 226 712	1 226 712	930 059
VALEUR LIQUIDATIVE	103,683	103,683	103,720	103,720	105,968
TAUX DE RENDEMENT	0,93%	1,93%	1,08%	2,12%	4,25%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2020

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire de type distribution régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 mars 2002 à l'initiative de la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 25 Décembre 2001.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, FIDELITY OBLIGATIONS SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 35% au titre des revenus des capitaux mobiliers provenant des dépôts à terme dans les comptes ouverts auprès des banques et de tout produit financier similaire et dont la rémunération est supérieure, au 1^{er} janvier de l'année de décompte desdits revenus au TMM moyen diminué d'un point et de 20% pour les autres placements..

La gestion de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV est confiée à la société d'intermédiation en Bourse MAC-SA, le dépositaire étant AMEN BANK.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2020, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2020, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence de différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « FIDELITY OBLIGATIONS SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6- Opérations de pensions livrées

- ***Titres mis en Pension***

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique spécifique de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 80.792.752 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		72 871 018	75 620 043	75,70%
Obligation de sociétés		35 741 854	36 904 860	36,95%
AB SUB 2008-01 A	20 000	399 860	402 196	0,40%
AB SUB 2008-01 A	15 000	299 895	301 647	0,30%
AB SUB 2008-01 B	20 000	800 000	805 038	0,81%
AB SUB 2009 TF 5.45%	10 000	333 090	344 010	0,34%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	999 445	1 049 867	1,05%
AB SUB 2009 TV TMM+0.85%	30 000	999 000	1 050 142	1,05%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	80 000	3 198 499	3 378 014	3,38%
AB SUB 2010 TV TMM+0.85%	10 000	399 813	422 251	0,42%
AB SUB 2011/1 TF	25 000	500 000	518 600	0,52%
AB SUB 2011/1 TV TMM+1%	25 000	500 000	526 040	0,53%
AB SUB 2012 TF 6.25%	3 500	105 000	109 130	0,11%
AB SUB 2012 TF 6.25%	8 500	255 000	265 205	0,27%
AB SUB 2012 TV TMM+1.3%	2 000	60 000	63 391	0,06%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	20 000	800 000	828 845	0,83%
AB SUB 2016-1 A 7.4%	10 000	400 000	414 424	0,41%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	200 000	202 012	0,20%
AB SUB 2017-1 A 7.4%	5 000	199 996	202 008	0,20%
ATB 2007/1 B TMM+1.25%	30 000	562 500	566 172	0,57%
ATB SUB 2009 B1	5 000	200 000	201 048	0,20%
ATB SUB 2009 B2	10 000	599 905	603 161	0,60%
ATL 2013-2 TF 7.2%	20 000	400 000	414 416	0,41%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	100 000	103 604	0,10%
ATL 2013-2 TF 7.2%	5 000	100 000	103 604	0,10%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	100 692	0,10%
ATL 2014/2 C TF 7.35%	5 000	100 000	100 692	0,10%
ATL 2015/1 TF 7.65%	5 000	100 000	105 920	0,11%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	102 080	0,10%
ATL 2015/2 CAT A TF 7.5%	5 000	100 000	102 080	0,10%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	306 456	0,31%
ATL 2015/2 CAT C TF 7.75%	5 000	300 000	306 456	0,31%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	5 000	200 000	203 576	0,20%
ATL 2017/1 CAT A TF 7.55%	2 500	100 000	101 788	0,10%
ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	5 000	400 000	407 384	0,41%

ATL 2017/1 CAT CTF 7.8%	2 500	200 000	203 692	0,20%
ATL 2017-2 A 7.65%	5 000	300 000	306 088	0,31%
ATL 2017-2 C 7.95%	5 000	500 000	510 540	0,51%
ATL SUB 2017 TF 7.9%	15 000	1 500 000	1 567 080	1,57%
ATTI LEAS 2014/1 TF7.35%C	3 500	70 000	70 294	0,07%
ATTIJ LEAS 2014 CATB 7.75%	2 500	100 000	103 194	0,10%
ATTIJ LEAS 2015-2 A 7.7%	2 000	40 000	41 272	0,04%
ATTIJ LEAS 2016/1 C A 7.5%	2 500	100 000	105 622	0,11%
ATTIJ LEAS 2016/1 CB 7.75%	2 500	200 000	211 620	0,21%
ATTIJ BANK SUB 2015 A 7.4%	4 000	80 000	83 171	0,08%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	7 000	280 000	281 406	0,28%
ATTIJ BANK SUB 2017-1_5A_7.4%	20 000	800 000	804 016	0,80%
BH SUB 2016/1 TF 7.4%	15 000	300 056	302 780	0,30%
BH SUB 2018-1 CC 8%	10 000	1 000 000	1 012 624	1,01%
BNA SUB 2017-1_7.4%	20 000	800 000	804 672	0,81%
BTE 2010 CA TF 5.2%	10 000	100 000	103 272	0,10%
BTE 2010 CA TV TMM+0.7%	2 000	20 000	21 037	0,02%
BTE 2010 CB TF 5.85%	16 500	907 500	940 922	0,94%
BTE 2011 B TF 6.25%	6 000	360 000	367 032	0,37%
BTE 2011 B TF 6.25%	20 000	1 200 000	1 223 440	1,22%
BTE 2011 B TF 6.25%	5 000	300 000	305 860	0,31%
CIL 2013/1 TF 7.25%	5 000	100 000	103 296	0,10%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	50 000	51 648	0,05%
CIL 2013/1 TF 7.25%	2 500	50 000	51 648	0,05%
CIL 2015/2 TF 7.65%	4 000	80 000	83 277	0,08%
CIL 2016/1 TF 7.50%	7 000	140 000	141 058	0,14%
CIL 2016/2 TF 7.50%	4 000	160 000	163 594	0,16%
CIL 2016/2 TF 7.50%	3 000	120 000	122 695	0,12%
CIL 2017-1_7.6%	3 000	120 000	120 079	0,12%
HL 2013/2 TF 7.35%	20 000	400 000	407 968	0,41%
HL 2014/1 7.8% B TF	5 000	200 000	208 356	0,21%
HL 2014/1 CAT B 7.8%	15 000	600 000	625 068	0,63%
HL 2015/1 CAT B 7.8%	100	4 000	4 043	0,00%
HL 2017-01 CAT B 7.85% .	500	40 000	40 975	0,04%
HL 2017-2 7.65% A TF	5 000	300 000	317 908	0,32%
HL 2017-2 7.85% B TF	5 000	500 000	530 628	0,53%
HL 2017-2 7.85% B TF	15 000	1 500 000	1 591 884	1,59%
HL 2017-2 7.85% B TF	7 000	700 000	742 879	0,74%
HL 2017-2 7.85% B TF	1 500	150 000	159 317	0,16%
HL 2017-3 8% A TF	2 500	150 000	154 118	0,15%
HL 2017-3 8% A TF	326	19 038	19 631	0,02%
HL 2017-3 8.25% B TF	2 500	250 000	257 078	0,26%
HL SUB 2015/1 CAT A 7.72%	2 500	50 000	51 848	0,05%
HL SUB 2015/1 CAT B 7.92%	2 500	150 000	155 686	0,16%

HL SUB 2018-1 B 8.5%	10 000	1 000 000	1 006 336	1,01%
MEUBLATEX 2015 TF 7.85%	10 000	800 000	850 376	0,85%
STB 2008/2	40 000	1 250 000	1 273 808	1,28%
TL 2013/1 TF 7.25%	6 000	120 000	125 189	0,13%
TL 2013/1 TF 7.25%	4 000	80 000	83 459	0,08%
TL 2013-2 TF 7.6%	10 000	200 000	204 880	0,21%
TL 2015-1 CAT B TF 7.85%	10 000	400 000	403 232	0,40%
TL 2015-2 CAT A TF 7.50%	5 000	100 000	101 956	0,10%
TL 2015-2 CAT B TF 7.75%	5 000	300 000	306 064	0,31%
TL SUB 2016 TF 7.6%	2 500	100 000	102 032	0,10%
TL SUB 2016 TF 7.85%	2 500	200 000	204 198	0,20%
UIB 2011/1 TF 6.3% B	15 000	900 000	938 424	0,94%
UIB SUB 2016 TF 7.4% CAT A	20 230	809 257	832 476	0,83%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	1 000	20 000	20 414	0,02%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	102 068	0,10%
UNIFACTOR 2015 TF 7.45%	5 000	100 000	102 068	0,10%
UNIFACTOR 2015 TV TMM+2.5%	3 000	60 000	61 615	0,06%
Emprunts national		500 000	500 768	0,50%
EMP NAT 2014/CAT/C/2	10 000	500 000	500 768	0,50%
Bons du trésor assimilables		36 629 164	38 214 415	38,26%
BTA 6.90% 05/2022 (15 ANS)	5 417	5 943 481	5 544 269	5,55%
BTA 5.6% 08/2022 (12 ANS)	22 919	21 910 483	23 623 155	23,65%
BTA 5.5% OCTOBRE 2020	2 200	2 165 900	2 262 352	2,26%
BTA 10 ANS 6.3% MARS2026	2 000	1 910 800	1 965 332	1,97%
BTA 12 ANS 6.7% AVRIL2028	5 000	4 698 500	4 819 307	4,82%
Titres OPCVM		5 067 763	5 172 709	5,18%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	19 875	2 064 154	2 032 437	2,03%
FINA O SICAV	489	50 051	54 763	0,05%
GO SICAV	2 923	300 087	338 863	0,34%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	5 190	534 585	544 223	0,54%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	1 366	144 605	141 559	0,14%
SANADET SICAV	1 297	142 315	138 696	0,14%
UGFS BONDS FUNDS	94 151	974 281	1 064 189	1,07%
FIDELITY SICAV PLUS	7 600	857 685	857 979	0,86%
TOTAL		77 938 781	80 792 752	80,88%
Pourcentage par rapport au total actifs				80,70%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2020 à D : 13.603.406 se détaillant comme suit :

		Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2020	% actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		13 589 848	13 603 406	13,62%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 02/07/2020 (au taux de 6,35%)	8 jours	2 000 502	2 002 973	2,01%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 02/07/2020 (au taux de 6,80%)	7 jours	4 500 743	4 505 844	4,51%
Pension Livrée ATTIJARI BANK au 02/07/2020 (au taux de 6,08%)	6 jours	7 088 603	7 094 589	7,10%
TOTAL		13 589 848	13 603 406	13,62%
Pourcentage par rapport au total des actifs				13,59%

Note 6 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 667.789, contre un solde de D : 245.796, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Retenues à la source sur coupons courus à l'achat des obligations et BTA	20 847	21 218	5 336
Intérêts à recevoir sur les dépôts à vue	10 433	19 052	13 200
Solde des souscriptions et des rachats de la dernière journée	580 983	-	220 162
Obligations SERVICOM échues non encore encaissées (*)	50 000	200 000	200 000
Autres débiteurs	5 526	5 526	5 526
Total	667 789	245 796	444 224

(*) L'assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1^{er} octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé d'une part à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT et d'autre part un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADE SA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 13.333 actions et 6.667 actions pour FIDELITY OBLIGATIONS SICAV.

Néanmoins, à la date prévu de remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

La FIDELITY OBLIGATIONS SICAV a reclassé la totalité de l'encours de ces obligations qui s'élève à 200 KDT, parmi les créances d'exploitation, et a suspendu la constatation des intérêts sur cette ligne. Une dépréciation, à hauteur de 100 KDT a été constatée durant le deuxième trimestre 2020 et de 50 KDT durant le premier trimestre de la même année.

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 30/06/2020 à D : 224.231, contre D : 323.087, à la même date de l'exercice 2019 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Rémunération du gestionnaire	224 231	323 087	259 314
Total	<u>224 231</u>	<u>323 087</u>	<u>259 314</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2020 à D : 8.243, contre D : 10.841, au 30/06/2019 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2020</u>	<u>30/06/2019</u>	<u>31/12/2019</u>
Redevance du CMF	8 243	10 841	9 354
Total	<u>8 243</u>	<u>10 841</u>	<u>9 354</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2020, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2019

Montant	94 534 142
Nombre de titres	930 059
Nombre d'actionnaires	2 099

Souscriptions réalisées

Montant	107 018 289
Nombre de titres émis	1 052 884
Nombre d'actionnaires nouveaux	97

Rachats effectués

Montant	(103 629 511)
Nombre de titres rachetés	(1 019 544)
Nombre d'actionnaires sortants	(237)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(23 241)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(1 288)
Régularisation des sommes non distribuables	(1 448)

Capital au 30-06-2020

Montant	97 896 943
Nombre de titres	963 399
Nombre d'actionnaires	1 959

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 1.171.836, contre D : 1.759.324 pour la même période de l'exercice 2019 se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020		Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
<u>Revenus des obligations</u>	<u>579 757</u>	<u>1 232 653</u>		<u>1 130 154</u>	<u>2 261 564</u>	<u>4 214 797</u>
Intérêts	579 757	1 232 653 (*)		1 130 154	2 261 564	4 214 797
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>448 646</u>	<u>885 207</u>		<u>420 321</u>	<u>893 336</u>	<u>1 765 689</u>
Intérêts des BTA et emprunt national	448 646	885 207		420 321	893 336	1 765 689
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>143 433</u>	<u>143 433</u>		<u>208 849</u>	<u>208 849</u>	<u>208 849</u>
Dividendes	143 433	143 433		208 849	208 849	208 849
TOTAL	1 171 836	2 261 293		1 759 324	3 363 749	6 189 335

(*) Après reclassement d'un montant de D : 3.268 correspondant aux intérêts échus sur des pensions livrées présentés au 31 mars 2020 parmi les intérêts sur obligations.

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2020 à D : 10.000, contre D : 270.131 pour la même période de l'exercice 2019, se détaillant ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Intérêts des billets de trésorerie	-	-	6 041	14 922	14 922
Intérêts des comptes à terme	-	-	140 964	670 127	670 127
Intérêts des dépôts à vue	10 000	24 982	42 478	44 913	74 761
Intérêts des certificats de dépôt	-	62 444	80 648	91 528	201 939
TOTAL	10 000	87 426	270 131	821 490	961 749

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 224.831, contre D : 323.688 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2019, et se détaille ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Rémunération de gestionnaire	224 831	450 618	323 688	718 232	1 256 904
TOTAL	224 831	450 618	323 688	718 232	1 256 904

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2020 à D : 27.348, contre D : 36.758, pour la même période de l'exercice 2019, et se détaillent ainsi :

	Période du 01/04 au 30/06/2020	Période du 01/01 au 30/06/2020	Période du 01/04 au 30/06/2019	Période du 01/01 au 30/06/2019	Année 2019
Redevance du CMF	25 191	50 489	36 267	80 474	140 829
Services bancaires et assimilés	1 947	2 154	491	491	955
Autres	210	210	-	-	-
TOTAL	27 348	52 853	36 758	80 965	141 784

Note 14 : Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs***Rémunération du gestionnaire :***

La gestion de "FIDELITY OBLIGATIONS SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,75% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'« AMEN BANK », assure la fonction de dépositaire des fonds et des titres, sa rémunération est prise en charge par le gestionnaire.

Rémunération des distributeurs :

MAC-SA, AMEN BANK et QNB TUNISIA assurent la distribution des titres de FIDELITY OBLIGATIONS SICAV. Les commissions de distribution revenant à AMEN BANK et QNB TUNISIA sont supportées par le gestionnaire.